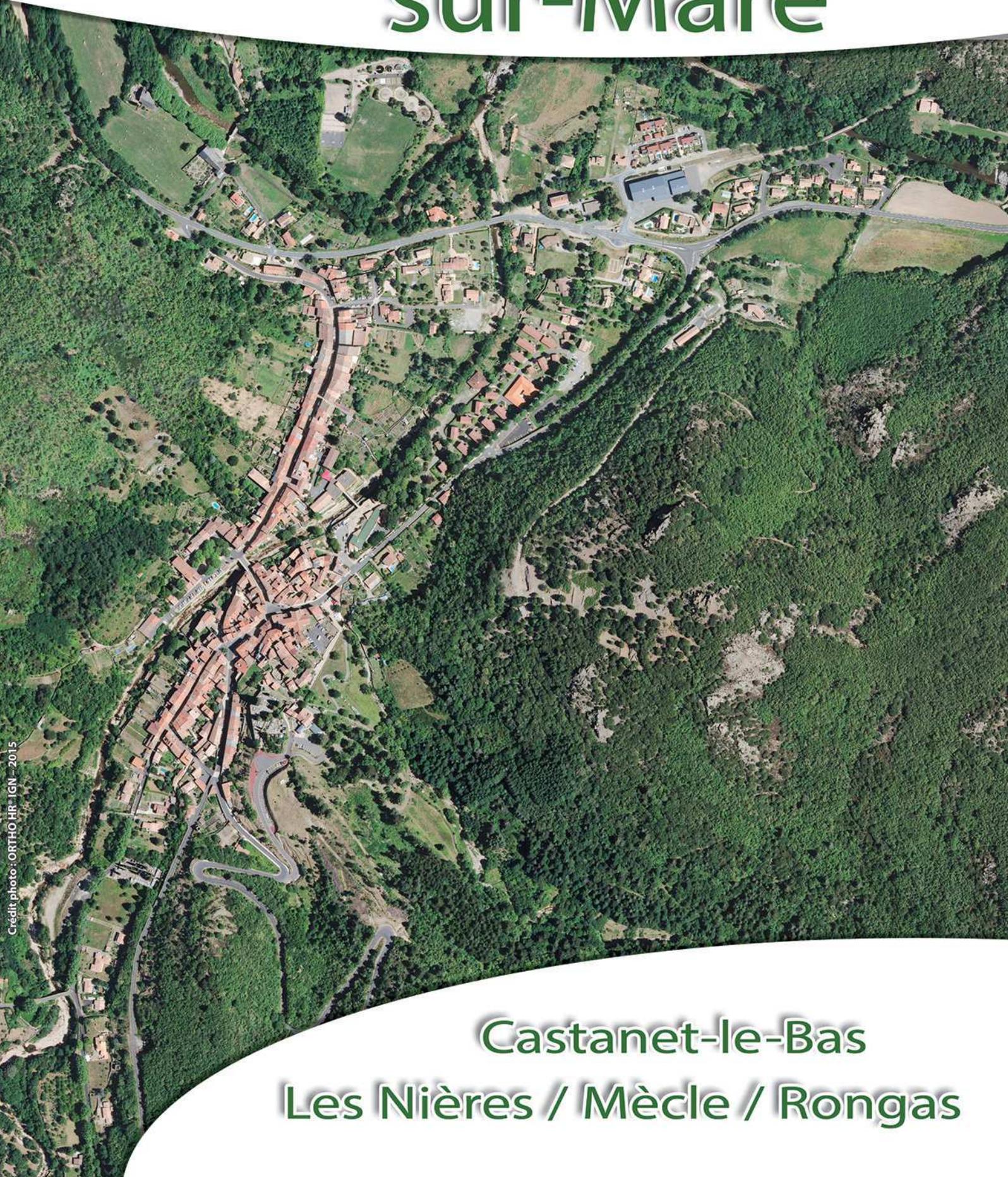


# Saint-Gervais sur-Mare



Crédit photo : ORTHO HR - IGN - 2015

Castanet-le-Bas

Les Nières / Mècle / Rongas



# Sommaire

Le mot du maire \_\_\_\_\_ 1 - 2

## LA VIE COMMUNALE

- Ainsi va la vie \_\_\_\_\_ 3
- Cérémonie du 11-Novembre \_\_\_\_ 4
- Hommages et médailles \_\_\_\_\_ 5
- Château de la Roche \_\_\_\_\_ 6
- Les Treilles \_\_\_\_\_ 7
- École primaire \_\_\_\_\_ 8
- Dictionnaires/Bibliothèque/Jeux \_ 9
- Collège \_\_\_\_\_ 10 - 11
- Erasmus / Travaux 2019 \_\_\_\_\_ 12
- Budget communal \_\_\_\_\_ 13
- Budget maison médicale \_\_\_\_\_ 14
- Maison médicale / Pharmacie \_ 15
- Cimetières \_\_\_\_\_ 16
- Église/PCS/Plan canicule \_\_\_\_ 17
- PLU/ Urbanisme \_\_\_\_\_ 18
- Gîtes/Collecte des déchets \_\_\_\_ 19
- Formalités administratives 20 - 21

## LA VIE ASSOCIATIVE

- Pétanque/Vivre aux Nières \_\_\_\_ 22
- Comité des fêtes \_\_\_\_\_ 23
- Grandir ensemble \_\_\_\_\_ 23
- Le soleil et la lune/Yoga \_\_\_\_\_ 24
- Collectif des associations \_\_\_\_\_ 25
- Chorale de la Mare \_\_\_\_\_ 25
- ACAPMOS/Castanet-le-Bas \_\_\_\_ 26
- Maison cévenole \_\_\_\_\_ 27
- Amicale sapeurs-pompiers \_\_\_\_ 28
- APE/Gaule minière \_\_\_\_\_ 28
- Sports au canton \_\_\_\_\_ 29
- Mècle ensemble \_\_\_\_\_ 29
- Dyn'hameau de Rongas \_\_\_\_\_ 30

## PRATIQUE

- Agenda des festivités 2020 \_\_\_\_ 31
- Hébergement \_\_\_\_\_ 32
- Memento pratique \_\_\_\_\_ 32

Si vous avez des suggestions  
ou des documents à proposer  
**pour notre prochaine édition,**  
n'hésitez pas à nous contacter  
en vous adressant  
au secrétariat de la mairie.  
Merci.

Photos de couverture : mairie de St-Gervais

Conception : mairie de St-Gervais,  
E. NOUBLANCHE.

Maquette : edith.noublanche@wanadoo.fr

Imprimerie : ORB COLOR - 04 67 95 02 93

# La mairie à votre service

## Horaires d'ouverture de l'accueil mairie :

lundi-mardi-mercredi : 9 h 30-12 h // 13 h 30-16 h  
**jeudi : 9 h 30-12 h Fermé l'après-midi**  
vendredi : 9 h 30-12 h // 13 h 30-17 h

**Attention: l'accueil téléphonique ferme 1/4 d'heure plus tôt**

Tél.: 04 67 23 60 65

email: [mairie.stgervaisurmare@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgervaisurmare@wanadoo.fr)

site : <http://www.stgervaisurmare.fr>

**Maire :** Jean-Luc FALIP,  
*vice-président du conseil départemental*

**Adjoint :** - Annie BOBIN  
- Jean-Bernard DURAND  
- Valérie GRANIER

Accueil sur rendez-vous.

**Secrétaire générale des services :** Caroline THÉRON

**Secrétaire :** Samira SAKAT

**Réservation des gîtes** auprès du secrétariat  
Renseignements le week-end au 06 84 82 33 51

## Urbanisme / cadastre

Réception des administrés sur rendez-vous uniquement  
(de préférence les mardis après-midi)

## Associations

Réception des demandes et remise des photocopies  
uniquement les lundi après-midi et vendredi après-midi.

## Demandes d'acte d'état civil : à l'accueil.

Pour les demandes à distance, un écrit est obligatoire  
(courrier ou email).

Pour toute demande spécifique, la prise de rendez-vous est  
fortement conseillée. En l'absence de rendez-vous, un délai  
d'attente est à prévoir.

## Bibliothèque :

1<sup>er</sup> étage de l'ancien immeuble Moutou, accès dans la cour de la poste.  
Horaires : mardi de 16 h à 18 h, vendredi de 15 h à 17 h

## Marché hebdomadaire :

Tous les jeudis matin - Place du Quai

## Bus Saint-Gervais - Bédarieux

Pour les horaires contacter la mairie



**Passage à l'heure d'été**  
**le dimanche 29 mars 2020**  
**à 2 h du matin il sera 3 h**

**Passage à l'heure d'hiver (?)**  
**le dimanche 25 octobre 2020**  
**à 3 h du matin il sera 2 h**





# Le mot du maire

Mes chers administrés,  
Chers amis,

Dans ce bulletin qui ouvre l'année 2020, vous allez retrouver notre commune, passée à la loupe. Vous verrez qu'on y grandit bien, qu'on y vieillit bien, qu'on s'y distrait bien.

On grandit bien dans nos écoles dont les personnels de toute catégorie font leur maximum pour dépasser les objectifs que leur assigne leur fonction.

On vieillit bien dans des établissements adaptés, tournés vers le bien-être de la personne.

On se distrait bien, grâce à des propositions variées d'activités au sein de nombreuses associations dont les bénévoles se donnent sans compter et avec efficacité pour le lien social.

Mais ce bulletin montre aussi les arcanes du fonctionnement d'un village comme le nôtre : la tenue de l'état civil, les travaux d'entretien, la gestion des finances publiques, la réalisation de projets, la mise en œuvre des décisions de l'État, etc.

L'année qui vient de s'achever a permis de clore le douloureux dossier des inondations de 2014. C'est une satisfaction de savoir que nous pouvons tourner la page, même si cette triste catastrophe climatique qui aura nécessité un mandat pour en effacer les stigmates restera à jamais gravée dans nos esprits.

De la même façon, il nous aura fallu un mandat pour finaliser le PLU (plan local d'urbanisme).

Mais tout élu se doit de penser à l'avenir de la population qui l'a désigné. À ce titre, pour moi, l'événement fort de 2019 aura été la construction de la maison de santé pluricommunale. Je suis fier qu'elle soit sortie de terre et bientôt en activité, car elle est un élément majeur pour Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Geniès-de-Varensal, Castanet-le-Haut et Rosis, du même ordre et au même titre que le collège des Écrivains combattants.

Elle fait incontestablement partie des réalisations essentielles pour la survie du territoire et le bien vivre de ses habitants.

À l'heure où l'on parle de désert médical, assurer la proximité de soins est aussi capital que l'était il y a quelques années le fait d'exiger dans notre commune la présence d'un établissement scolaire de second degré pour en maintenir la vitalité.

Vous découvrirez dans ce bulletin les professionnels de santé qui exerceront dans cette maison faite pour vous.

Je tiens ici à saluer amicalement Mme Marie Cahuc, pharmacienne qui vient de prendre une retraite méritée. Qu'elle soit publiquement remerciée pour toute la disponibilité dont elle a fait preuve envers la population.

Le fait qu'elle soit aujourd'hui remplacée par deux jeunes femmes, Clara Guevara et Marta Guevara, auxquelles je souhaite la bienvenue, me fait chaud au cœur. La sauvegarde d'une pharmacie n'est pas rien pour un village. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à M. Bruno Balme-Berger, dentiste à Lamalou-les-Bains depuis de nombreuses années, qui trouvera sa place parmi nous alors que nous n'avions plus de cabinet dentaire depuis le départ de Mme Crespo.

.../...



Cette maison médicale est une fierté pour l'élu que je suis. Il n'est pas évident de mener à bien un projet dans un laps de temps aussi court, aussi me dois-je de rappeler que, pour parcourir ce chemin et en surmonter les obstacles, j'ai bénéficié de l'aide de personnels communaux exceptionnels dont je tiens à saluer le dévouement.

Enfin, je suis entourée d'une équipe municipale solide et efficace sur laquelle je peux compter et dont je sais qu'elle m'accompagnera sans faiblir jusqu'à la prochaine consultation municipale.

Avec son collège, sa brigade de gendarmerie, sa caserne de pompiers et aujourd'hui sa maison médicale pluricommunale, son bureau de poste (dont la pérennisation aujourd'hui assurée par le statut de MSAP (maison de service aux publics) pourrait être conforté dans la durée en obtenant la reconnaissance de l'État au travers du label de MFS (maison France service) — projet en cours), notre village, ancien chef-lieu de canton, n'a rien perdu de son attractivité. Il est au contraire un bourg-centre locomotive et attractif de notre territoire et possède tous les atouts pour y vivre, dans d'aussi bonnes conditions, pour ne pas dire de meilleures conditions qu'en ville.

Chers administrés et amis, j'espère que nous passerons l'année qui débute tous ensemble, dans la santé, forts et unis pour un quotidien de joie, de liberté et de fraternité.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2020.

Jean-Luc Falip





# Ainsi va la vie...

**État civil**  
du 01/12/2018  
au 25/10/2019

## Naissances

- 24/01/2019 ROY Nolhan
- 22/04/2019 MARC Nicolas, Pascal, Stéphane
- 16/07/2019 GIL Mathias Arnaud Gaëtan
- 24/09/2019 DURIEZ Océane Jacqueline Yvette Jeanne
- 10/10/2019 REGNARD Elina Evy
- 16/10/2019 JUARREZ Lou Clémentine Renée

## Transcriptions de décès

- |              |  |              |  |
|--------------|--|--------------|--|
| • 06/12/2018 | SORGENFREI Günter                                    | • 20/06/2019 | LEPARMENTIER Christiane, Louise,<br>née PERRON |
| • 22/12/2018 | PARENTINI Michel Jean André                          | • 29/06/2019 | BARBIER André Maurice                          |
| • 04/03/2019 | MUNOZ Consuelo                                       | • 17/07/2019 | GIL VENTURA Vicenta, née GARCIA                |
| • 08/04/2019 | AGULHON Monique Lucette Marie Céline,<br>née GRANIER | • 30/06/2019 | ARRIBAT Robert Albert Lucien                   |
| • 13/04/2019 | LAURÉS Lucien Aimé Elie                              | • 11/08/2019 | MODINGER Hedelore, née TAGSOLD                 |
| • 24/04/2019 | FOULQUIER Colette Georgette Germaine,<br>née JEANNE  |              |  |

## Décès

- |              |  |              |  |
|--------------|--|--------------|--|
| • 18/12/2018 | GONZALEZ Madeleine Berthe Marie,<br>née BONNET     | • 16/04/2019 | MERNISSI Hamid                                 |
| • 01/01/2019 | CALMET Juliette Marie Françoise,<br>née GRANIER    | • 21/05/2019 | PASCALY Mathilde Marie Geneviève,<br>née AZAIS |
| • 07/01/2019 | TRICHEUX Paule                                     | • 25/06/2019 | CLARAMONT André Jean Robert                    |
| • 08/01/2019 | LECONTE Joël Eloi Octave Félix                     | • 07/07/2019 | AUBAGNAC Fernand Jean Marie                    |
| • 18/01/2019 | COLOMINA Lucien Raymond                            | • 18/07/2019 | MANZONI Janine Marie-Louise,<br>née PATRICE    |
| • 20/01/2019 | LE GALL Denise Aimée, née PELOILLE                 | • 21/07/2019 | BERNAL Juana, née GARCIA                       |
| • 04/02/2019 | PONS Michel Paul André                             | • 26/07/2019 | CANIVET Yves Georges Fernand                   |
| • 05/02/2019 | LAJARRIGE Geneviève France,<br>née LUTHRINGER      | • 16/08/2019 | ZARAGOZA François                              |
| • 22/02/2019 | DUPY Yves Désiré Clément                           | • 09/09/2019 | PEREZ Manuel                                   |
| • 04/03/2019 | ESPITALIER Simonne Marie Antoinette,<br>née CLAVEL | • 13/10/2019 | RIMBAULT Vincente Jeanne, née GALÉA            |



# Cérémonie du 11-Novembre

Les cérémonies du dernier 11 Novembre étaient plurielles, puisque la commémoration de l'Armistice a été précédée d'une cérémonie des décorations en présence de M. Philippe Martin, lui-même décoré, marin, quartier-maître 1<sup>re</sup> classe ayant servi sur le porte-avion Clemenceau pendant le conflit Iran-Irak.

C'est M. Noël Puerto, président des Anciens combattants qui a prononcé le discours en l'honneur des récipiendaires de la Croix du combattant, MM. Manuel Acedo, Jean-Pierre Granier et Gilles Mounis, trois Anciens d'Algérie. À cette occasion, il a rappelé que la reconnaissance des Anciens Combattants d'Algérie n'est effective que depuis vingt et un ans, date avant laquelle les Anciens d'Algérie n'étaient pas considérés comme les autres combattants.

« Il n'y a qu'une catégorie d'Anciens combattants, ceux que la République reconnaît, celle que la Nation honore. », a-t-il souligné avant de remettre ce symbole de courage et de dévouement, ce signe fort de reconnaissance dont l'histoire a accompagné celle de la France.

Puis le maire et vice-président du conseil départemental, Jean-Luc Falip, a ouvert la cérémonie commémorative de l'Armistice, avant de laisser place à Florence Itty et Flavie Sauterel, du collège des Écrivains combattants, qui ont lu le discours de l'UFAC (Union française des associations de combattants et de victimes de Guerre).

Après un dépôt de gerbe, une minute de silence, le salut aux drapeaux et la Marseillaise, le maire a prononcé le discours de clôture avant d'inviter les présents à partager un verre du souvenir et de l'amitié.





# Hommmages

## M. Robert Arribat

Le monde combattant en deuil



Le mardi 2 juillet 2019, l'église de Rongas ne pouvait contenir toutes celles et ceux venus dire un dernier adieu au camarade Robert Arribat, ancien combattant d'Algérie.

Né le 28 septembre 1937 à Saint-Gervais-sur-Mare, il a servi en Algérie au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale (R.I.C) de mars 1958 à mars 1960.

Titulaire de la croix du Combattant, il a vécu à Rongas où il repose désormais, lui que la vie avait durement éprouvé avec un accident du travail.

Le président, Yves Benoît, de l'union départementale de la Fédération ouvrière et paysanne des anciens combattants (FOPAC), et Noël Puerto, secrétaire de la section de Saint-Gervais-sur-Mare, les porte-drapeaux, de nombreux camarades anciens combattants, une délégation des élus locaux représentant Jean-Luc Falip, maire, empêché, ont accompagné Robert Arribat à sa dernière demeure.

Le président, Yves Benoît, très ému, lui a rendu un vibrant hommage exprimant la reconnaissance de la Nation et du monde combattant pour celui qui a donné 28 mois de sa vie au service de la France (4 mois de classe à Fréjus et 24 mois en Algérie).

À sa veuve Jeanine, à ses enfants Nadine et Frédéric et leurs petits-enfants, à sa famille et à ses amis, la municipalité présente ses plus sincères condoléances.

## M. Jacques Belles

À l'occasion de la commémoration des fêtes de la libération, Jean-Luc FALIP, maire, et Armand Navarro, conseiller municipal, sont allés à la rencontre de M. Jacques Belles ancien combattant et résident au Château de la Roche, en présence de la nouvelle directrice Madame Cécile Vecchi.

Jean-Luc Falip a salué Jacques Belles, qu'il a remercié pour son engagement pour notre patrie avant de rendre hommage à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui, par leur courage et leurs sacrifices nous permettent depuis plus de soixante-quinze ans de profiter pleinement de nos libertés et de la paix laissée en héritage.

Il a également salué la directrice de l'établissement et l'ensemble du personnel pour la qualité de l'accueil qu'ils offrent à leurs résidents et aux visiteurs.



## Médailles de la Ville

Le dernier hommage au gendarme Canitrot a été l'occasion pour le maire, Jean-Luc Falip, de remettre deux médailles de la ville.

La municipalité a tenu à honorer Mme Ginette Couderc. Fille du gendarme Canitrot, domiciliée dans son enfance à l'ancienne gendarmerie, face à la pharmacie, Mme Couderc revient désormais chaque année à Saint-Gervais assister aux cérémonies du souvenir auquel elle donne un sens supplémentaire.

M. Jean-Michel Thoury a été pour sa part adjudant commandant de brigade de Saint-Gervais-sur-Mare à partir de 2007. Il a quitté la brigade locale pour un poste à responsabilité au sein de la brigade de Bédarieux. Adjudant-chef, il est désormais 2<sup>e</sup> adjoint du commandant de la communauté de brigades. C'est l'adjudant Fabien Morlaes, venu tout droit de la brigade de recherches de Thionville qui lui succède. La municipalité tenait à saluer M. Thoury pour ces douze années au plus près des Saint-Gervaisiens.





# Le château de la Roche



Au Château de la Roche, le début de l'année 2019 a été marqué par le départ à la retraite de Mme Line Bonnel, dévouée directrice-adjointe.

Pendant les 15 années qu'elle a passées au service des résidents du Château de la Roche, Mme Line Bonnel a occupé le poste d'aide-soignante (en 2004). Elle s'est ensuite orientée vers l'animation et n'a cessé d'évoluer, prenant la responsabilité de l'hébergement et dernièrement le poste de directrice-adjointe.

La direction et l'ensemble du personnel tiennent à la remercier pour son professionnalisme et sa disponibilité, et lui souhaitent une merveilleuse retraite avec l'espoir qu'elle profite pleinement de ses passions.

Une nouvelle directrice a été accueillie, Mme Cécile Vecchi, diplômée du CESEGH (Centre d'études supérieures en économie et gestion hospitalière) de Montpellier où elle a obtenu son Master 2 de Management stratégique des établissements de santé. Elle est à votre écoute pour tout renseignement sur l'établissement.

Parallèlement à ces changements, la direction a signé avec les autorités (agence régionale de santé et conseil

départemental de l'Hérault) un Contrat prévisionnel d'objectifs et de moyens pour 5 ans (CPOM). Ce contrat met en avant les besoins d'amélioration de notre qualité d'hébergement par la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir l'ensemble de nos résidents dans des chambres individuelles et dans les conditions conformes aux attentes de nos autorités.

De plus, à la fin de l'année 2019, de nouveaux projets concernant l'accompagnement de nos résidents ont été proposés avec notamment l'introduction de l'équithérapie (approche thérapeutique autour du cheval) et de la gymnastique douce.

La direction souhaite remercier la mairie et son équipe, pour leur soutien dans nos projets et également l'ensemble de son personnel pour son travail quotidien.

---

## Château de la Roche

Route de Castanet-le-Bas

34610 Saint-Gervais-sur-mare

04 67 23 60 87

hebergement@chateaularoche.fr



# Les Treilles



L'EHPAD « MBV-LES TREILLES », un établissement privé à but non lucratif situé sur la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, est une réalisation de la Mutuelle MBV dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs caisses de retraite, afin de répondre à un besoin local de prise en charge de personnes âgées dépendantes.

La résidence, qui a ouvert ses portes en juin 1972 et a été rénovée en 2018, est gérée par MBV, la mutuelle du bien vieillir. Elle est la seule de France à avoir cette structure pavillonnaire.

L'EHPAD a une capacité de 82 lits d'hébergement permanent et propose des appartements de 20, 35 et 43m<sup>2</sup>, donnant tous sur l'extérieur.

L'architecture, le mode de fonctionnement et l'organisation sont totalement différents d'une structure classique et se rapprochent fortement d'une prise en charge à domicile, puisque l'accès aux appartements se fait depuis une rue centrale, qui dessert les 21 bâti-



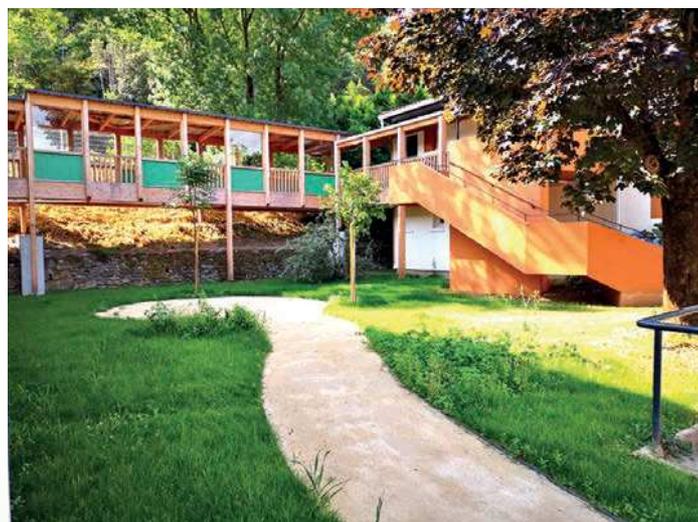
ments du complexe. Chaque appartement donne vers l'extérieur.

Le bâtiment central abrite l'accueil, le bureau de direction, la cuisine, la lingerie et le restaurant L'Agapanthe.

Au centre du village se trouve la salle polyvalente, où sont à disposition un salon de coiffure, un coin restaurant pour les résidents nécessitant une surveillance particulière, une cuisine intégrée d'où proviennent le service petit déjeuner hôtelier, le repas du midi, ainsi que le bureau de l'infirmier responsable des soins.

Le pôle Soins, situé face à l'accueil, a été agrandi et rénové avec la création du local pharmacie, de la salle de l'ergothérapeute et psychomotricienne et d'un local DASRI (**déchets d'activités de soins à risques infectieux**) conforme à la réglementation.

Depuis janvier 2019, un lieu de vie baptisée « Tilleul » se trouve au rez-de-chaussée, entre la salle polyvalente et le bâtiment central. Ce lieu de vie est destiné



à terme à recevoir les résidents les plus dépendants, dont le suivi sera assuré par les salariés, sous forme d'animation flash. Cette salle sert également de lieu convivial pour les repas thérapeutiques, mais aussi pour accueillir diverses animations et réunions.

Un pavillon, extérieur à l'enceinte grillagée de la structure, accueille depuis 2012, un espace bien-être. Celui-ci comprend, une salle de balnéothérapie, un espace Snoezelen (de stimulation sensorielle) ainsi qu'un espace réminiscence, dont se sert la psychologue pour recevoir les résidents.

Christian Cavallero  
Directeur d'établissement



# École primaire

**Branle-bas de combat !** Des mous-saillons de 2 à 10 ans ont envahi l'école du village !

C'est en effet sur le thème des pirates que les élèves travailleront cette année, dans les trois classes. Ils ont embarqué pour un voyage à l'abordage de la lecture, de la découverte des continents, en compagnie de leurs mascottes de classe, les perroquets : Cacao, Cocoa et Choco.

C'est une pirate, Calypso, qui leur envoie, par l'intermédiaire d'un coffre au trésor magique, des messages et épreuves à accomplir...

**Nos marins en herbe** ne quittent pas cependant la terre ferme, ils continuent même à travailler, au fil des saisons, dans leur « P'tit jardin ».

La traversée de l'Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour se rendre au terrain ravit les résidents. Un banc est mis à disposition pour inviter les personnes de la maison de retraite à partager un moment avec les apprentis jardiniers.

Les élèves ont aménagé des carrés potagers et fleuris, encadrés par les enseignantes, ainsi que des parents et grands-parents volontaires. C'est avec une grande fierté qu'ils ont reçu un prix : « **Prix écoles, jardin pédagogique** » par les jardiniers du Parc régional du Haut-Languedoc.



Les prix et les lots attribués aux écoliers viennent couronner ce projet intergénérationnel et compléter le **label ECO-ECOLE** obtenu par l'établissement scolaire en juin 2019, pour le travail réalisé sur l'écologie et la réduction des déchets.

Le travail sur le développement durable se poursuit pour les trois classes avec des interventions de nos partenaires du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) et de Cebenna.

## Hissez ho...

« Chanter ensemble » est un objectif fort de cette année. Les enseignantes sont convaincues des effets très positifs d'un tel travail pour la scolarité de leurs élèves : motivation, écoute, discipline, reconnaissance, image de soi, œuvre collective, apport culturel, etc. Autant de leviers sur lesquels les maîtresses s'appuient au quotidien dans leurs classes. Elles enrichissent également leurs propres connaissances en participant tout au long de l'année à des sessions de formation à la pratique du chant choral et à la direction de chœur.

L'école participe au dispositif « Choeur d'enfants », avec d'autres classes volontaires de la circonscription de Bédarieux engagées avec leurs enseignants dans ce projet. Le projet de chant choral est porté par Thierry Capéran et Benjamin Laïb, conseillers pédago-

giques en éducation musicale, ainsi que Sylvain Buttaro professeur à la faculté d'éducation de l'université de Montpellier et Mélanie Arnal, intervenante en musique. Les classes 2 et 3 iront à Bédarieux en fin d'année pour présenter leur spectacle de chants.

L'équipe pédagogique de l'école de Saint-Gervais remercie les Représentantes des parents d'élèves au conseil d'école (RPE) élues en octobre pour leur candidature, et se réjouit des actions prévues pour l'école par la nouvelle association des parents d'élèves (APE).

Nous tenons à remercier la municipalité et son équipe, la direction des Treilles pour la mise à disposition du jardin.

Nous remercions aussi l'ancienne équipe de l'APE grâce à qui les élèves ont bénéficié de matériel spécifique pour les classes, ainsi que de belles sorties scolaires dont le financement n'est possible que grâce à la participation de la mairie, de la coopérative scolaire OCCE et aux actions de l'APE.





# Remise des dictionnaires

La cérémonie de remise des dictionnaires aux nouveaux élèves de 6<sup>e</sup> pour la rentrée scolaire 2019-2020 s'est tenue en mairie, où M. Jean-Luc Falip, maire, et son adjointe Mme Valérie Granier ont accueilli Randy Aprelon, Julien Arenas, Alice Gonzalez, Killian Pariney, Brennan Perreaut, Tiziano Verbist, Mélodie Vinas, accompagnés pour l'occasion de Mme Véronique Scanzi, conseillère principale d'éducation, et Mme Eléonore Levant, professeur principal, enseignante de lettres classiques.



## La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale, installée au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien hôtel Moutou (entrée par la cour de la Maison des services), accueille tous les lecteurs qui souhaitent venir y consulter des livres ou les emprunter gratuitement. L'équipe de bénévoles y reçoit aussi une fois par mois les classes des écoles maternelle et primaire.

L'équipe est constituée de 4 bénévoles et d'1 employée de mairie.

La bibliothèque dispose d'un espace adulte et d'un espace jeunesse dont le fonds est régulièrement renouvelé : en plus du fonds de livres propre à la bibliothèque alimenté par des acquisitions tout au

long de l'année, une partie des ouvrages est changée chaque semestre grâce au passage du bibliobus de la médiathèque départementale.

Par ailleurs, toute demande spécifique peut faire l'objet d'une réservation à la bibliothèque municipale : celle-ci transmet alors la demande à la médiathèque départementale qui achemine les livres demandés par une navette, 2 fois par mois.

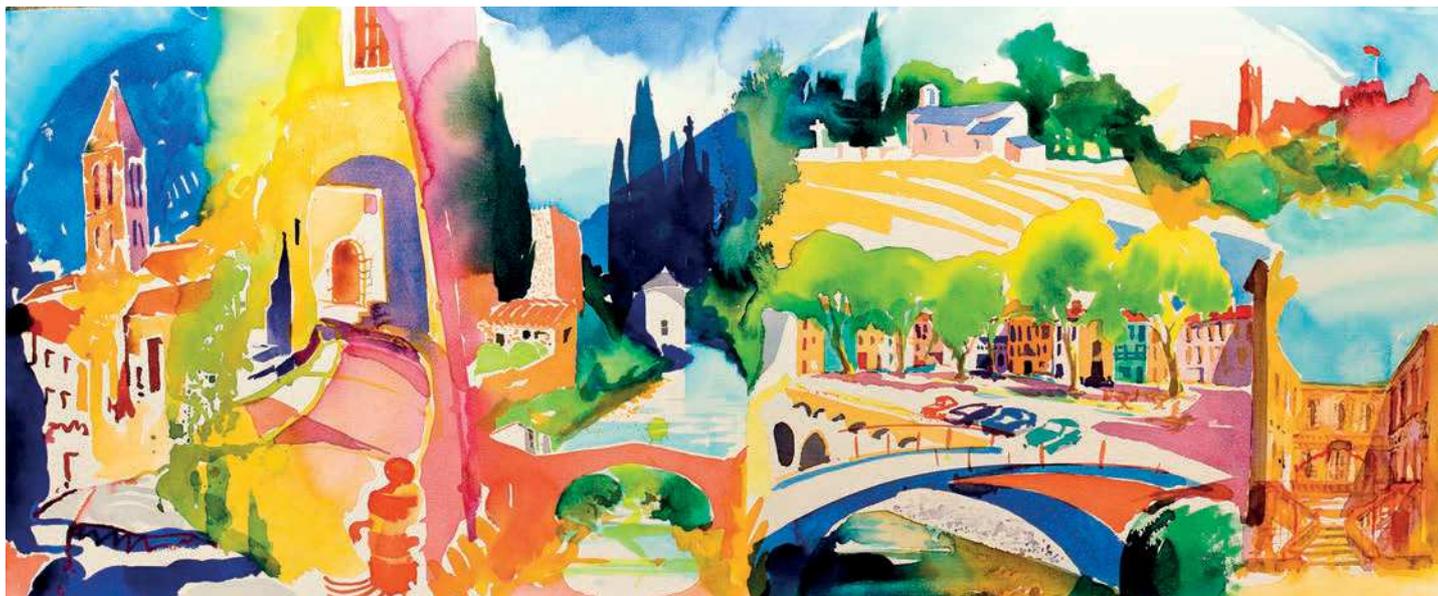
Vous trouverez tous les renseignements sur place, à ces horaires d'ouverture :

**mardi** 16 h-18 h - **vendredi** 15 h-17 h

## Nouveau : des jeux pour enfants dans le parc des Treilles

Après celui situé à proximité des Logis verts, un nouvel espace de jeux pour enfants financé par la mairie est en cours d'installation dans le parc des Treilles. Les 5 jeux – éléments sur ressort, balançoire, tourniquet... sont accessibles aux enfants à partir de 2 ans, accompagnés par un adulte, aux heures indiquées.

La municipalité remercie les responsables de MBV Les Treilles pour la signature de la convention qui a permis l'installation de cet espace ludique dans le parc des Treilles, favorisant encore davantage le rapprochement intergénérationnel entre les enfants et les aînés.



# Le collège des Écrivains combattants

Le collège des Écrivains combattants, situé à Saint-Gervais-sur-Mare, est rattaché à la cité scolaire Ferdinand-Fabre de Bédarieux.

Le proviseur de la cité scolaire, M. Fournier est assisté dans sa mission de direction par trois nouveaux personnels : Mme Coste, proviseure adjointe et à Saint-Gervais-sur-Mare Mme Scanzi, conseillère principale d'éducation, coordinatrice pédagogique et administrative et Mme Humbert, directrice de SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté).

À la rentrée scolaire 2019, le collège a accueilli 126 élèves répartis sur 4 niveaux dont 25 élèves en 6<sup>e</sup>. Dès le mois d'octobre, les semaines citoyennes ont permis aux élèves d'élire leurs représentants : délégués élèves, éco-délégués, élus au conseil de vie collégienne, délégués du foyer socio-éducatif.

L'Enseignement général et professionnel adapté des Hauts-Cantons est largement représenté avec 21 élèves. Sept élèves de la classe de 3<sup>e</sup> Segpa bénéficient cette année du nouvel espace d'enseignement rural et environnement.

Le premier conseil pédagogique du 13 novembre a permis de valoriser et généraliser la pédagogie différenciée et l'évaluation par compétence mise en œuvre par une équipe enseignante innovante.

Afin d'accroître la motivation et l'autonomie des élèves, l'évaluation s'effectue par compétences et chaque élève travaille à son rythme. Le collège de Saint-Gervais-sur-Mare est un collège sans note et les enseignants utilisent Sacoche, une plateforme de notation par compétence.





## Le collège des Écrivains combattants

La mise en œuvre de classes coopératives permet de regrouper les élèves inter-niveaux plusieurs fois par trimestre et favorise la solidarité entre les collégiens regroupés « en maisons ».

Une grande partie de l'équipe enseignante est stable et investie, connaissant à la fois les élèves et leur famille, mais aussi l'environnement local. Elle propose de nombreux projets éducatifs dans le cadre des programmes scolaires, projets qui permettent l'ouverture culturelle et l'appropriation des connaissances et incluent sorties et voyages scolaires.

Les enseignants et les élèves investis dans le dispositif « Silence on lit » consacrent 15 minutes au quotidien à la lecture, en début d'après-midi, pour un retour au calme après le temps de la pause méridienne.

La mise en place du dispositif « devoirs faits » permet l'accompagnement et le suivi individualisé. Le travail collaboratif équipe éducative, élèves et familles est privilégié afin de favoriser la scolarité, l'épanouissement et le bien-être des élèves.

L'équipe pédagogique accueille cette année 6 nouveaux enseignants : M. Flacher en mathématiques, Mme De Gouveia en espagnol, Mme Conseil-Neveu en arts Plastiques, Mme Zilyte en français et M. Sarran en enseignement professionnel.

Mme Garcia, enseignante documentaliste, est présente au collège 3 fois par semaine. Elle assure également la fonction de référente éducation au développement durable.

Pour compléter l'équipe éducative, Marie Millau assure la mission d'assistante d'éducation, recrutée cette année en plus de Pauline Gourdouze déjà en poste. Le service Vie scolaire fonctionne également avec deux personnels en service civique, recrutées en particulier pour l'accompagnement personnalisé des élèves.

L'inclusion scolaire est favorisée, 5 personnels AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) sont très impliqués dans l'accompagnement et le suivi des élèves à besoins particuliers.

L'établissement propose l'enseignement de l'anglais et de l'espagnol.

M. Seguin-Couturier, enseignant de langues vivantes, assure la continuité du projet Erasmus + depuis novembre 2018. Nous accueillerons dans le cadre de cet échange, deux délégations venues de Sicile (Italie) et Hanovre (Allemagne). Une délégation de collégien partira ensuite pour un échange à la découverte de la Sicile. Le thème de travail retenu est la crise migratoire en Europe.

Une autre option au collège est mise à l'honneur à travers l'enseignement du latin par Mme Levant, enseignante de lettres classiques. L'attraction de cette option ne fait aucun doute, elle regroupe 22 élèves soit presque 18 % de l'effectif.

« Un corps sain dans un esprit sain » !

Un grand nombre de nos élèves sont également inscrits à l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). M. Granier, enseignant d'EPS leur permet de bénéficier deux fois par semaine d'entraînement de foot en salle et de tennis de table, avec accès à la compétition mais aussi aux fonctions d'arbitre.

Enfin, dans le cadre de l'éducation à la santé et la citoyenneté, plusieurs actions de prévention sont coordonnées en lien avec l'infirmière du collège, Mme Mathieu, Mme Scanzi et les différents partenaires extérieurs (gendarmerie, associations, planning familial...).

Le collège des Écrivains combattants est un collège innovant où tous les élèves reçoivent un enseignement de qualité, grâce à une équipe dynamique et aux moyens conséquents mis à disposition par les collectivités territoriales et par l'État.

Une journée portes ouvertes sera organisée au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, afin de permettre à tous de découvrir la richesse des enseignements et l'implication des élèves dans la vie collégienne.

Véronique SCANZI

Conseillère principale d'éducation





# Erasmus

Le vendredi 8 novembre, MM Jean-Luc Falip, maire et vice-président du conseil départemental, et Pierre Fournier, proviseur de la cité mixte Ferdinand-Fabre ont accueilli les délégations italiennes et allemandes reçues par le collège des Écrivains combattants dans le cadre du projet Erasmus (projet coordonné par M. Maxime Seguin-Couturier, professeur d'anglais).



# Travaux 2019

## LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR L'ANNÉE 2019

### • Budget communal

- dans le cadre des travaux d'urgence consécutifs au sinistre de septembre 2014 (voiries, places et murs de soutènement concernés sur le village et l'ensemble des hameaux) : diverses reprises de chemins, parapets, murs dont le chemin menant au cimetière de Castanet-le-Bas, celui du haut de Mècle, une partie du chemin de la Canalette, la piste de Lascouche, démolition de l'habitation située sur la parcelle AC243 dans le cadre du plan Barnier, mise en sécurité et aménagement de cet espace public

- diverses interventions sur l'éclairage public (ajout de lampe, remplacement, etc.) en lien avec Hérault Énergie, dont remplacement des mâts avenue des Treilles

- continuation du réseau électrique sur la « zone artisanale » du secteur Bagatelle

- rénovation de potelets et de barrières de voirie, poursuite de la si-

gnalétique (plan du village), installation de potelets canins

- élagage des platanes allée de Notre-Dame-de-Lorette

- création d'une aire de jeux pour enfants dans le parc des Treilles

- école primaire : remplacement de certaines menuiseries dans le cadre des économies d'énergie et de la mise en accessibilité du bâtiment, réfection de la peinture de la salle de motricité

- mise aux normes électriques de bâtiments communaux : presbytère, halle des sports, mise en place d'onduleurs au gîte d'étape et sur la chaudière de la halle des sports, remplacement d'halogène à la salle culturelle

- installation d'une alarme intrusion aux ateliers municipaux

- lancement des études pour la mise hors d'eau de l'église paroissiale et pour la réfection de la façade du bâtiment communal abritant l'épicerie

- restructuration des cimetières communaux, procédure de reprise du terrain commun

- continuation de l'élaboration du Plan local d'urbanisme

### • Budget annexe maison médicale

Création de la Maison de santé pluricommunale pluriprofessionnelle, portée par les 4 communes de Castanet-le-Haut, Rosis et Saint-Geniès-de-Varensal

### • Travaux en régie

- réfection et création de garde-corps et de rampes

- fabrication de rangements et de meubles

- réalisation de la grille de l'aire de jeux

- réparation de fontaines

- création de barrières signalétique dans le cadre du Plan communal de sauvegarde

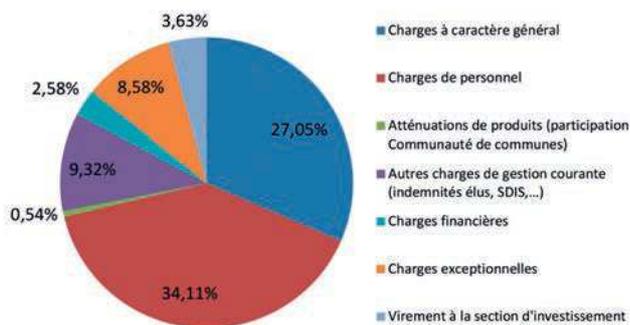




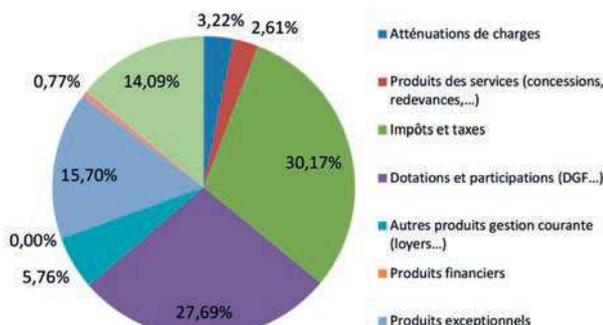
# Budget communal primitif 2019

## et décisions modificatives au 31 / 10 / 2019

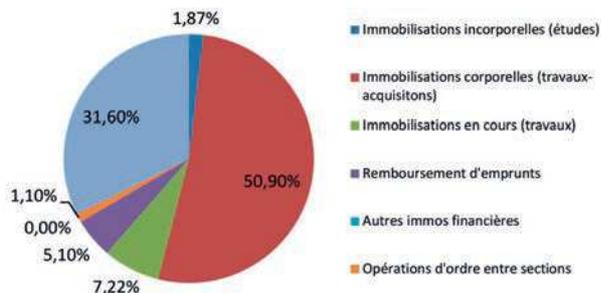
Répartition budget communal par chapitre  
Section Fonctionnement Dépenses



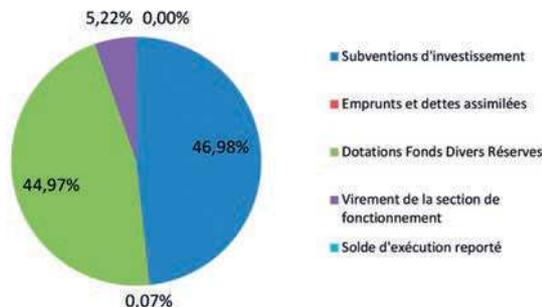
Répartition budget communal par chapitre  
Section Fonctionnement Recettes



Répartition budget communal par chapitre  
Section Investissement Dépenses



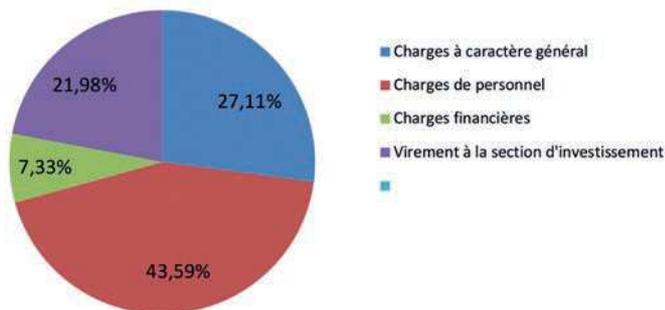
Répartition budget communal par chapitre  
Section Investissement Recettes



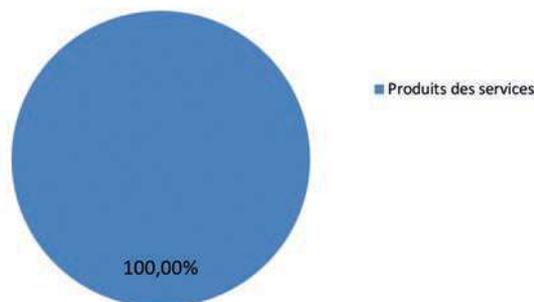


# Budget maison médicale

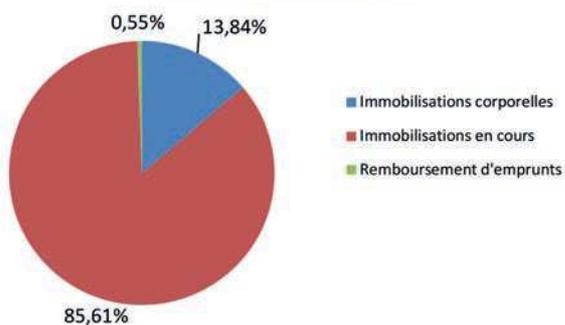
Répartition budget maison médicale par chapitre  
Section Exploitation Dépenses



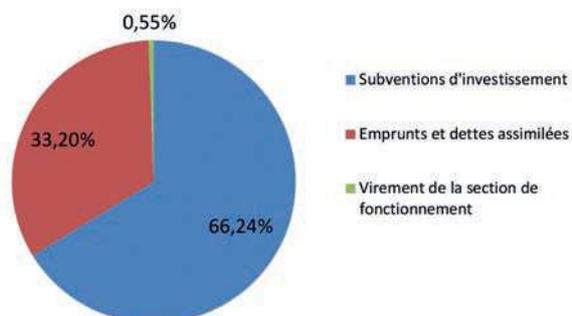
Répartition budget maison médicale par chapitre  
Section Exploitation Recettes



Répartition budget maison médicale par chapitre  
Section Investissement Dépenses



Répartition budget maison médicale par chapitre  
Section Investissement Recettes





# Maison médicale de Saint-Gervais-sur-Mare

**Adresse :** impasse des Treilles  
34610 Saint-Gervais-sur-Mare

**Projet porté par 4 communes :** Castanet-le-Haut, Rosis, Saint-Geniès-de-Varensal et Saint-Gervais-sur-Mare  
Construction du bâtiment sur un foncier situé sur la commune de Saint-Gervais-sur-Mare



## Professionnels qui vont intervenir

1 bâtiment composé de 3 pôles distincts :

- **Pharmacie** (Marta Guevara et Clara Guevara)
- **Bureau de l'APSH 34** (Directeur : M. Philippe Causse)
- **Cabinet médical** avec :
  - Cabinet médecin généraliste (Dr Renaud Maurel)
  - Cabinet kinésithérapeute (Carlos Rivero)
  - Cabinet infirmiers (Karine Marquez, Gregory Cnigniet)
  - Cabinet dentiste (Bruno Balme-Berger)
  - Cabinet polyvalent pour l'accueil occasionnel de spécialistes

## Coût du projet

### Dépenses prévisionnelles :

Travaux de construction	897 726 € HT
Mobilier pharmacie	65 000 € HT
Mobilier cabinet dentaire	60 000 € HT
<b>Total projet</b>	<b>1 022 726 € HT</b>

### Subventions obtenues :

État FNADT	100 000 €
État DSIL	181 405 €
Région Occitanie	130 000 €
Département Hérault	306 700 €
<b>Total subventions</b>	<b>718 105 €</b>

### Autofinancement :

<b>Total subventions</b>	<b>304 621 €</b>
Fonds de concours communautés de communes :	
Grand Orb	63 000 €
Mont de Lacaune	60 000 €
<b>Reste à charge au prorata des populations des 4 communes :</b>	<b>181 621 € HT</b>

# Pharmacie

Après de nombreuses années au service de la population de Saint-Gervais et de ses environs, Mme Marie Cahuc, pharmacienne, a pris un repos bien mérité. Les démarches diverses ayant été longues et laborieuses, ce n'est que le 30 avril qu'elle a pu mettre un point final à son histoire dans la pharmacie de la rue de Castres, pour une retraite officielle dès le lendemain.

Mme Cahuc souhaitait adresser un sincère au revoir à tous dans ce bulletin.

De son côté, la municipalité tenait à saluer son professionnalisme et sa grande disponibilité de jour comme de nuit, qui ont marqué les esprits de tous ceux qui ont croisé sa route professionnelle.

Mme Cahuc peut désormais se consacrer à sa famille (son époux François qui sera lui aussi en retraite au cours de l'année 2020, et ses enfants Aude, Guillaume et Delphine, avec pour Aude un premier bébé pour le début de l'année).

Ses deux collaboratrices, Annie Vergnes (employée de la pharmacie depuis juillet 1994) et Françoise Bonnivard (pharmacienne depuis 2014), ayant également pris leur retraite, c'est en toute confiance que Mme Marie Cahuc a laissé les clés de l'officine à Clara Guevara et Marta Guevara, dont elle a pu avant son départ, apprécier les qualités.

La municipalité se réjouit de l'arrivée de ces deux jeunes belles-sœurs diplômées de la faculté de pharmacie de Montpellier. Elle leur souhaite la bienvenue.



# Cimetières communaux

Depuis 2017, la Commune, avec l'appui technique et juridique de la société ELABOR, a lancé la **restructuration des huit cimetières communaux** :

- Pioch
- Saint-Barthélémy
- Notre-Dame-de-Lorette
- Mècle
- Rongas
- Castanet-le-Bas vieux
- Castanet-le-Bas neuf
- Les Nières

Dans ce cadre, un règlement des cimetières a été adopté le 22 mars 2018. L'inventaire des sépultures a été réalisé afin d'obtenir des plans, des registres et un logiciel de gestion.

Les concessions perpétuelles ont été abandonnées. Les dispositions suivantes ont été prises pour la gestion des cimetières en séance du 22 février 2018, complétées en séance du 29 novembre 2018, à savoir :

Superficies concédées	30 ans	50 ans
1 m de large x 2,5 m de long soit une superficie de 2.5 m <sup>2</sup>	500 €	750 €
1,60 m de large x 2,5 m de long soit une superficie de 4 m <sup>2</sup> donnant la possibilité de construire un caveau de 4 places	750 €	1 000 €
2 m de large x 2,5 m de long soit une superficie de 5 m <sup>2</sup> donnant la possibilité de construire un caveau 6 places	1 000 €	1 250 €

Exceptionnellement, pour agrandir un emplacement perpétuel déjà existant aux fins de construction d'un caveau, et sous réserve de la faisabilité de cet agrandissement (justificatif à produire) : vente de la superficie supplémentaire nécessaire attenante à la concession perpétuelle acquise précédemment, au prix de 300 €/m<sup>2</sup>.

- prix de la case au columbarium : 828.50€ pour une durée de trente ans

- taxe d'inhumation (aussi bien arrivées de corps que dépôts d'urne) : 117.50 €

- droit de dispersion au jardin du souvenir : 117.50 €

Parallèlement à ces mises à jour, une **procédure de reprise de concessions en état d'abandon**, gérée par la société ELABOR, a été lancée. Elle arrive à échéance en 2021.

Enfin, l'année 2019 a traité la **procédure dite de régularisation des sépultures établies en terrain commun**. Le 10 octobre, un arrêté du maire de reprise de sépulture en terrain commun a été pris. Les sépultures établies en terrain non concédé (terrain commun), situées dans les cimetières communaux, des personnes inhumées antérieurement au 10 octobre 2011, sont reprises par la commune à partir du 10 décembre 2019. Au terme de ce délai, la commune fera procéder à l'exhumation des restes mortels ; pour chaque tombe, ils seront recueillis et ré-inhumés, avec toute la décence requise, dans une sépulture communale perpé-

tuelle, convenablement aménagée à cet effet au sein du cimetière, dite «ossuaire communal». Les noms des personnes, même si aucun reste n'a été retrouvé, seront consignés dans un registre conservé en mairie à leur mémoire. Les terrains, une fois libérés de tout corps, seront affectés à de nouvelles sépultures. Les années 2020 et 2021 seront consacrées à cette ultime étape de la procédure dite de régularisation des sépultures établies en terrain commun, avec également la création d'ossuaires et de caveau d'attente.

Par ailleurs, le conseil municipal en séance du 14 octobre a décidé d'inscrire au patrimoine communal certains emplacements situés en terrain non concédé ayant un intérêt particulier pour la commune. Ces sépultures seront conservées en bon état de propreté, de solidité et de sécurité par la Commune ; plus aucune inhumation ne pourra avoir lieu dans ces sépultures.

**Il est rappelé aux administrés, dans le cadre de cette restructuration, de faire le point sur leurs concessions et celles de leurs aïeux**, notamment pour s'assurer que ces concessions sont de nature familiale (et non individuelle), si le souhait du concessionnaire était de faire inhumer l'ensemble de sa famille.

Pour toute question, et mise à jour, Jean-Bernard Durand, adjoint au maire et Caroline Théron, secrétaire générale de la mairie, reçoivent **uniquement sur rendez-vous** pris auprès de l'accueil de la mairie (04 67 23 60 65).



## CLASSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

L'église paroissiale Saint-Gervais-et-Protais a été inscrite par arrêté préfectoral en date du 21 mars 2017 au titre des monuments historiques.

En conséquence, toute modification de façade, toiture, changement de menuiserie dans un périmètre de protection en covisibilité avec l'église dans un rayon de 500 mètres fera l'objet d'un examen attentif des services de l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements avant de déposer votre dossier en mairie, vous pouvez joindre **M. Philippe BERTEA** du service Territoire de l'Architecture et du Patrimoine à Montpellier au **04 67 02 32 37**.

## Plan communal de sauvegarde

### Le PCS (Plan communal de sauvegarde)

Le rôle du Plan communal de sauvegarde

- savoir anticiper face aux risques : inondation, incendie...
- permettre à l'équipe municipale de réagir sereinement
- prioriser les actions face à une situation donnée
- assurer une mobilisation progressive de l'équipe municipale

Dès que le plan est activé, le maire en prend le commandement. Les élus, l'ensemble du personnel et les membres du CCAS peuvent être mobilisés.

Décliné en plusieurs phases suivant la gravité du risque, le plan détermine les actions à engager, recense les centres d'accueil en cas de besoin, d'évacuation... : salle du cinéma, salle Moutou, halle des sports, église de Saint-Gervais, église de Rongas, salle de Mècle, salle de Castanet-le-Bas, salle des Nières.

En parallèle, il a été créé un document destiné à la population : **le DICRIM** : document d'information communal sur les risques majeurs. Il recense les risques et les consignes de sécurité et est disponible en format papier à l'accueil de la mairie ou sur le site internet municipal.

En complément :

- Pour être informé en temps réel des risques hydro-météorologiques, téléchargez l'application smartphone gratuite **mypredict**.
- Pour être alerté par téléphone en cas de crise majeure, inscrivez-vous au système de téléalerte.

Ce document est disponible en format papier à l'accueil de la mairie.

Plus d'informations sur le site municipal : <https://stgervaisurmare.fr/category/pcs-inondation/>

## Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule et de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, la commune met en place un dispositif de veille et d'alerte.

Il doit permettre de constituer une banque de données des personnes âgées de + de 65 ans et des personnes handicapées vul-

nérables et isolées vivant à domicile afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de risque exceptionnel, climatique ou autre.

Ce recensement est opéré sur demande des personnes concernées elles-mêmes ou, avec leur accord, sur signalement d'un tiers :

- en mairie

- sur le site internet : [www.stgervaisurmare.fr](http://www.stgervaisurmare.fr)

- au point d'information touristique (Maison cévenole)

- à la bibliothèque municipale (ouverture le mardi de 16 h à 18 h et le vendredi de 15 h à 17 h)



# Vers l'approbation du Plan local d'urbanisme



13 JUIN 2019

ARRET PLU : PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Notification du projet de PLU aux personnes publiques associées afin qu'elles donnent leur avis dans un délai de 3 mois, soit jusqu'au 13 septembre

19 JUILLET 2019

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT MODIFICATION DES COMPÉTENCES DE GRAND ORB, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté de communes Grand Orb

17 SEPTEMBRE  
2019

PASSAGE DEVANT LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Avis Favorable de la commission avec quelques réserves à prendre en compte avant l'approbation

ENQUÊTE  
PUBLIQUE

DU 21 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2019

En présence d'un commissaire enquêteur.  
Durant l'enquête :

- ☞ Registre papier mis à disposition
- ☞ Registre dématérialisé sur le lien ci-après  
<https://www.democratie-active.fr/plu-saintgervais-sur-mare-web>.



APPROBATION

DÉBUT D'ANNÉE 2020

**Les travaux concernés doivent être déclarés en mairie et les autorisations doivent être obtenues avant le démarrage des travaux**

## Permis de construire obligatoire :

Cerfa 13406\*06 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet)

### Nouvelle construction/Extension :

- Maison/ abri de jardin/véranda > 20m<sup>2</sup>
- Surface de plancher > 150m<sup>2</sup>

### Piscine :

- surface de bassin > 100m<sup>2</sup>
- Abri hauteur > 1.80m

### Modification/structure porteuse/façade :

- Changement de fonction du bâtiment



## Déclaration préalable obligatoire :

Cerfa 13404\*06 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet)

Modifier l'aspect extérieur et initial du bâtiment (menuiseries, création d'ouverture, rénovation des façades, toiture, panneaux solaire, etc.)

Réaliser des travaux créant entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou emprise au sol (garage, abri de jardin, clôture, etc.)

Faire un changement de destination d'un local en habitation





# Gîtes communaux

## Individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Les tarifs appliqués pour l'année 2020 sont les suivants :

### LOGIS VERTS - Gîte individuel

		Basse saison (1/09 au 30/06)	Haute saison (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	52,00 € la nuit	62,50 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1 – 3 – 5 – 6	42,00 € la nuit	52,00 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		26,00 € la nuit	31,50 € la nuit

Équipements : WIFI, TV, terrasse individuelle

**Offre promotionnelle de basse saison :**  
pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus,  
50 % de réduction sur la troisième nuit facturée

**Location de draps : 5,50 € la paire pour le séjour**

### LE CHALET - Gîte de groupe

(capacité 15 couchages) : **14,60 € la nuit par personne**

Équipements : cuisine équipée, lave-vaisselle, lave-linge, TV, cheminée, jardin

**Location de draps : 5,50 € la paire pour le séjour**

#### **IMPORTANT :**

- Le gîte n°6 est reconnu conforme aux normes handicap.
- La réservation auprès du secrétariat de la mairie est fortement conseillée.
- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé exclusivement aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison Cévenole qui fait office d'accueil et de point d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et communique la liste des hébergements privés recensés dans ce point d'information.
- La communauté de communes Grand Orb a

instauré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la communauté dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, une **taxe de séjour**.

Pour nos gîtes communaux, cette taxe est calculée en fonction du tarif de la nuitée et du gîte occupé. Elle est donc variable et ne peut être calculée qu'après élaboration du contrat de location.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.



**Attention, il est interdit de déposer des déchets sur la voie publique**  
(à côté ou au-dessus des conteneurs), sous peine de recherche et d'amendes.

**Sortir les conteneurs bordeaux** (sacs poubelles de déchets)

- le **JEUDI** soir pour ramassage le **VENDREDI** matin

**Sortir les conteneurs jaunes** (emballages recyclables)

- le **MARDI** soir pour ramassage le **MERCREDI** matin

**Merci de rentrer les conteneurs après le ramassage**

**Tél. déchetterie : 04 67 23 76 66**



# Formalités administratives

## SERVICE DES SOLIDARITÉS

L'antenne médicosociale départementale a changé de nom. Devenue Service des solidarités de Bédarieux, elle a pour responsable Mme Marie-Pierre Nadal-Recor.

Chargée de protection maternelle et infantile, elle gère les rendez-vous avec un médecin pédiatre ou une puéricultrice. La puéricultrice reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

Ce service des solidarités s'adresse aux :

- personnes de moins de 60 ans sans dossier ou qui perçoivent l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH)

- personnes de plus de 60 ans sans dossier de demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Prise de rendez-vous obligatoire auprès du Service des solidarités de Bédarieux : 04 67 67 47 10.

- personnes ayant un dossier APA (allocation personnalisée d'autonomie) qui dépendent de la MDA (maison d'autonomie : 04 67 67 41 40)

## Recensement militaire

Tous les jeunes français âgés de 16 ans, filles ou garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Pour l'année 2020, le recensement concerne tous les jeunes nés en 2004.**

Cette obligation légale est à effectuer auprès du secrétariat de la mairie, maximum **dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire.**

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.)

## ÉLECTIONS 2020

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela vous devrez **compléter le cerfa n° 12669\*02**, puis le déposer au secrétariat de la mairie, accompagné d'un justificatif d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile.

**Les élections municipales de 2020 se dérouleront les dimanche 15 mars (1<sup>er</sup> tour) et 22 mars (2<sup>e</sup> tour).**

Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles toute l'année, mais pour pouvoir participer à un scrutin il faut s'être inscrit avant le sixième vendredi précède le scrutin, **soit pour les élections municipales 2020 le vendredi 7 février 2020.** Certaines dérogations existent (par exemple pour les personnes récemment mutées dans le cadre professionnel). Dans ce cas, l'inscription est possible jusqu'à dix jours avant le scrutin, soit le 5 mars à minuit.

**Pour plus de détails** (télécharger le CERFA d'inscription, vérifier les justificatifs d'identité et de domicile recevables, vérifier où vous êtes inscrits, etc.), consulter le site :

**service-public.fr** - rubrique : élections : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N47>

## Carte nationale d'identité et/ou passeport

### VOS DEMARCHES :

- Le site officiel de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) vous aide à demander ou à renouveler un **passeport** ou une carte d'identité (CNI) <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Pieces-a-fournir-pour-une-demande-ou-un-renouvellement-de-passeport-CNI>

- Dossier à déposer dans l'une des 25 communes qui traitent les demandes sur rendez-vous (se rapprocher du secrétariat de la mairie pour connaître la liste des communes)

- La MSAP de Saint-Gervais peut vous accompagner dans ces démarches, pour les personnes ne possédant pas d'accès internet.

## Procédure carte grise, permis de conduire

### VOS DÉMARCHES :

- Vous devez faire vos demandes de façon dématérialisée sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés - ANTS (<https://ants.gouv.fr>)

La Maison de services au public (MSAP) de Saint-Gervais (situé au bureau de poste) vous aide dans ces démarches. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'agent à l'accueil :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

- le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

## Fourrière automobile

Une mise en fourrière résulte d'une infraction au code de la route (notamment aux règles de stationnement). Si votre véhicule :

- fait état d'un stationnement gênant, abusif ou dangereux, irrégulier

- se trouve sur un emplacement non matérialisé ou proscrit au stationnement

- est immobilisé depuis plus de 7 jours consécutifs sur la voie publique et ses dépendances

il fera l'objet de la procédure de mise en fourrière selon le règlement consultable en mairie.

Ces véhicules seront récupérés par leur propriétaire après s'être acquitté de frais.



# Formalités administratives

## Fourrière animale

**Pour rappel : La divagation des chiens est interdite.** Tout animal trouvé errant sur les voies publiques de la commune sera capturé et dirigé vers la fourrière Animale de Béziers. Les propriétaires de ces derniers devront récupérer leurs animaux à Béziers après s'être acquittés de frais.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Tous les propriétaires de chiens et de chats doivent **respecter la propreté du village, en ne laissant pas leurs animaux, même tenus en laisse, faire leurs déjections sur les voiries et espaces publics.** En cas d'accident, merci de bien vouloir ramasser les déchets et les jeter dans les poubelles personnelles.

La municipalité a investi en 2019 pour augmenter le nombre de **potelés canins**. Ces poteaux distributeurs de sacs sont positionnés à divers endroits accessibles par tous dans le cœur de village de Saint-Gervais : **place du Quai, avenue des Treilles, place Soulairol, rue de Castres (un à proximité de la rue de l'ancienne gendarmerie dite « La Bernède » et un à l'entrée du parking des Logis Verts).**

Pour les propriétaires de chats, au vu de la prolifération dans certains quartiers du village et des hameaux, il est rappelé que toutes les mesures nécessaires doivent être prises afin d'éviter leur reproduction non contrôlée et leur errance.

## RECENSEMENT

Un nouveau recensement aura lieu cette année du 16 janvier au 15 février 2020.

Un agent recenseur se présentera à votre domicile. Muni d'une carte officielle, désigné par la mairie, il est habilité à recueillir vos réponses, strictement confidentielles. Son intervention est gratuite. Méfiance dans le cas où des personnes malveillantes voudraient en profiter.

## Le Pacte civil de solidarité (PACS)

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention, puis la faire enregistrer avec documents à l'appui.

Cet enregistrement se fera **exclusivement sur rendez-vous**, pris un mois à l'avance minimum auprès du secrétariat de la mairie, en présence obligatoire des deux partenaires.

Ces documents sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1618>

## Une histoire à raconter sur votre dernier contact avec la gendarmerie ? Rendez-vous sur VoxUsagers !



Depuis le 1er octobre 2019, le nouveau site internet [Voxusagers.gouv.fr](https://voxsusagers.gouv.fr) permet, en complément des enquêtes de satisfaction, aux usagers du service public de partager de manière transparente leur expérience et leurs avis sur les services publics, dont la gendarmerie nationale. Un seul objectif : améliorer la qualité du service public à partir de la richesse des expériences vécues.

Vous avez contacté la gendarmerie par téléphone, sur internet ou à l'accueil ?

La gendarmerie est intervenue à votre profit ?

Raconter votre expérience, bonne ou mauvaise. Votre histoire sera visible par tous et directement adressée à la gendarmerie.

À cet effet, rendez-vous sur le site <https://voxsusagers.gouv.fr> pour

➤ Raconter votre expérience.

➤ Prendre connaissance de la réponse apportée par l'administration.

L'administration sera susceptible de transmettre les remerciements formulés par les usagers aux personnels intervenants ou mettre en place des actions pour améliorer le service rendu aux usagers.

À n'importe quel moment vous pouvez consulter les expériences des autres usagers.



Suivez la gendarmerie de l'Hérault sur les réseaux :

TWITTER : @Gendarmerie\_34

Facebook : Gendarmerie de l'Hérault

Instagram : gendarmerie\_nationale\_34



## Repas traditionnel des aînés : Samedi 23 mai 2020

### Inscription obligatoire avant le 20 avril 2020

Ouvert aux plus de 60 ans (soit année de naissance minimum 1960) ayant une résidence sur St-Gervais-sur-Mare ou étant électeur. (Pour les maisons de retraite, il faut soit voter sur St-Gervais soit avoir une maison sur St-Gervais). Les personnes concernées et n'ayant pas reçu l'invitation jointe à ce bulletin, sont priées de contacter la mairie pour s'inscrire.

# Associations

## La Joyeuse pétanque saint-gervaisienne

Chères amies saint-gervaisiennes et amis saint-gervaisiens,

Voilà une année 2019 qui se termine, remplie de manifestations autour de ce sport qu'est la pétanque.

Je tenais à remercier, tout d'abord tous les licencié(e)s, les bénévoles, les compagnes ou compagnons, d'avoir été présents pour aider à l'organisation des différents concours et rencontres sportives. Sans eux rien ne serait possible !

En effet, la saison a commencé le 9 février avec les qualificatifs de seconds doublettes mixtes, qui se sont déroulés sur toute la journée dans une ambiance chaleureuse malgré le froid glacial, avec la venue de plusieurs équipes comme Graissessac, Hérépian, le Bouquet d'Orb,

Bédarieux, Lamalou-les-Bains ou encore Faugères. Les semaines suivantes, les qualifications se sont poursuivies dans les différents clubs avec peu de résultats certes, mais des lieux où le club était toujours représenté, tout comme dernièrement au championnat de l'Hérault mixte à Bessan ou une équipe était en lice.

Nos différentes catégories vétérans et seniors étaient engagées dans la coupe des clubs. Nos vétérans se sont déplacés tous les mardis du mois de mai d'Hérépian à Saint-Pons-de-Thomieries en passant par Roquebrun et Cessenon-sur-Orb. De mai à juin, les seniors se sont rendus à Gabian, Peret, Puisserguier et Lamalou, et à domicile le 21 juin où notre club a accueilli une soixantaine de personnes dans la convivialité.

Notre club et celui de Graissessac se sont rapprochés sur deux journées de rencontres amicales avec repas et mixage des joueurs. L'entente et la sportivité étaient au rendez-vous.

Merci à la municipalité pour la mise à disposition de notre petit local, et à ses employés qui contribuent également à l'organisation de tout cela.

Le bureau de la Joyeuse pétanque saint-gervaisienne, ses licenciés et moi-même souhaitons une très bonne fin d'année 2019 et une excellente année 2020 remplie de joie, bonne humeur et convivialité participant à la vie de notre commune.

La présidente, Stéphanie Corneil et le bureau de la Joyeuse pétanque Saint Gervaisienne.

## Vivre aux Nières

2019 a été une année de tristesse, marquée par le départ de notre doyen Fernand Abagnac, qui avait toujours un petit mot, en patois bien-sûr, pour tous ceux qui le croisaient assis sur sa chaise dans l'encadrement de sa maison. Il était le dernier témoin du passé des Nières.

Puis Hédélore Mödinger nous a quittés. Elle a été pendant plusieurs années membre du bureau, toujours dévouée, très active, approuvant toutes les activités.

Ancienne professeur d'éducation physique, elle a créé et animé notre club de gym avec sérieux et assiduité. Sa force de caractère et sa joie de vivre nous manquent.

Notre ami alsacien Jean-Louis Meyer s'en est allé aussi, nous nous souviendrons de son fort accent et de son sourire malicieux.

Adieu aussi à Jean- François Coste et Jacqueline, née Touren. Nous avons une pensée émue pour toutes ces familles endeuillées.

Mais 2019 nous a aussi offert de beaux et bons moments de rencontres et de convivialité organisés par l'association Vivre aux Nières.

- Fête de la musique improvisée avec le duo Maroushka, merci à Janine et Daniel pour ces agréables instants, durant lesquels nous avons pu encore chanter avec Fernand.

- La Maison cévenole a fêté les 10 ans des travaux de la chapelle Saint-Laurent ; l'association a participé à l'accueil au cœur du hameau, les randonneurs sont venus nombreux pour cette marche guidée fort intéressante ; tous furent ravis.

- Plusieurs repas ont été organisés

tout au long de la saison : blanquette, brasucade, et paëlla pour notre fête du 9 août. Merci à tous ceux qui m'ont tonné pour le plaisir de nos papilles, Odette, Jean-Claude, Jo, et les autres.

Vivre aux Nières entretient et fleurit toute l'année les jardinières afin que notre village soit plus accueillant.

Par ailleurs, depuis deux, trois ans les Nières rajeunissent par la venue de nouveaux habitants, et les enfants reprennent possession des ruelles.

Prochaine date retenue pour 2020 le 7 août, pour notre repas traditionnel.

Une AG sera proposée courant juillet 2020, espérons que de nouveaux membres nous rejoindront.

Le bureau.



## Comité des fêtes de Saint-Gervais-sur-Mare



Comme depuis quelques années, le beau temps a accompagné nos quatre jours de festivités. Les orchestres nous ont animé de belles soirées ; le loto ainsi que les jeux pour enfants furent une belle réussite.

Cette année, pour mieux vous satisfaire, nous allons apporter quelques modifications à la fête et des animations supplémentaires.

Depuis le 17 octobre, nous avons repris la belote et également les lotos — un par mois —, le grand loto de quarante parties est fixé au mois d'avril.



Nous avons organisé au mois de mars la Saint Patrick, une grande réussite à renouveler en 2020.

Nous serons encore là cette année pour animer votre village ainsi que ses alentours.

Je remercie encore une fois toute l'équipe du comité des fêtes pour le travail accompli, ainsi que la municipalité de Saint-Gervais pour le soutien qu'elle nous apporte.

Le président 2018/2019, Jean-Marcel PUJOL.

## Grandir Ensemble

En 2019, l'association a atteint ses dix ans d'existence et après une année d'expérimentation, a pu intégrer le dispositif Espace de vie sociale agréé par la CAF, pour toutes ses actions d'ouverture culturelle autour des arts et de l'environnement. Reconnaissance qui s'accompagne de financements conséquents. Mais la lourdeur du travail accompli a conduit la présidente, Eliane Hafner, à annoncer sa démission et son souhait de passer le relais à compter du 30 juillet.

Le premier semestre a vu se déployer l'éventail des activités et manifestations habituelles.

Au LAEP (lieu d'accueil enfants-parents), les tout-petits ont été accueillis avec un adulte par deux animatrices, une puéricultrice et une psychologue. Malgré plusieurs animations (chasse aux œufs, conte, spectacle musical, marionnettes), la fréquentation est restée faible et la décision a été prise de suspendre l'activité au 30 juin. De même les goûters partagés ne semblent plus répondre à un besoin et ont été arrêtés. Les actions tournées vers la petite enfance et le soutien à la parentalité ont besoin d'être redéfinies, car depuis juin des

demandes ressurgissent.

Par contre, les ateliers enfants se sont tenus avec succès deux soirs par semaine, sur les deux axes de l'environnement et des arts plastiques. Les enfants ont aussi fabriqué, peint, garni de plantes aromatiques des bacs en matériaux recyclés. Ils ont ainsi mis en place, dans le parc des Treilles, un « parcours sensoriel » destiné aux familles aussi bien qu'aux résidents de la maison de retraite et aux personnes à mobilité réduite, réalisation qui a été primée.

Des ateliers – arts plastiques adultes et échecs, et un atelier contes au FAM (foyer d'accueil médicalisé de Plaisance) – ont fonctionné jusqu'en juin.

Les Imprévus au village ont réuni cette année 12 artistes, qui ont traité le même thème que les enfants des ateliers : habiter la planète. Ils ont exposé comme d'habitude pendant un mois dans les vitrines mises à leur disposition par les commerçants, tandis que les travaux des enfants étaient affichés sur les portes tout au long de la rue de Castres. L'inauguration a pris la forme, le 18 mai au matin, d'une déambulation en musique où chaque artiste a présenté son œuvre.

La Fête des arts et de la nature s'est tenue l'après-midi, autour d'ateliers où sept des artistes initiaient petits et grands à leur technique, à côté de

trois intervenants en environnement. Un spectacle de cirque a terminé la fête. Le public et les artistes ont participé avec plaisir et beaucoup apprécié l'ensemble des manifestations.

Dès le début de l'été s'est installée une nouvelle équipe qui prend ses marques, découvre les lieux et les partenaires, met en place les activités avec de nouveaux projets pour les adolescents et les familles : sorties botaniques, journées ou stages de théâtre, expression... Bienvenue à cette nouvelle équipe ! Que tous ceux qui s'intéressent à ce projet n'hésitent pas à s'informer et à la rejoindre.

Coordonnées de l'association :  
le-petit-trianon@laposte.net ;  
07 84 93 32 09





# Le Soleil et la Lune

En 2020, venez chanter avec nous, venez applaudir les élèves lors de leurs Cabarets, venez découvrir les spectacles de chansons d'hier et d'aujourd'hui du duo Chantons sous la Lune, venez vous relaxer et méditer ...

L'association Le Soleil et la Lune vous propose de partager des plaisirs musicaux et des moments de bien-être tout au long de l'année et dans différents lieux.

## Des ateliers chansons

Pour apprendre à chanter, à respirer, pour partager vos émotions avec les spectateurs et laisser vivre votre créativité.

• **L'ATELIER « SCÈNE EN CHANSONS »** : tous les **jeudis soirs de 18 h à 20 h à la salle Moutou**, on se retrouve pour des exercices autour du souffle, de la voix et du théâtre. Cet atelier est animé par Anne. Vous êtes tous bienvenus, jeunes et moins jeunes, même en cours d'année. Nul besoin de prérequis, juste de la bonne humeur et de la décontraction. Nous allons créer ensemble un spectacle pour le mois de juin qui nous laissera, comme d'habitude, plein de bons souvenirs musicaux.

## Des spectacles conviviaux et des soirées festives

• **SPECTACLES DES ATELIERS** : les élèves et les chanteuses de l'association se réunissent en juin et en décembre pour présenter la création de leurs spectacles, venez nombreux. **Prochain spectacle samedi 20 juin à la salle Moutou.**

• **VEILLÉES à la FERME** : RDV à la ferme du Devès à Castanet-le-Haut : 18 janvier **soirée Karaoké**, 8 février **soirée Jeux de société**, 7 mars **soirée Karaoké**, 4 avril **soirée Chansons Françaises.**

• **ANIMATIONS MUSICALES** : Anne anime des ateliers chansons tous les mardis matins avec les résidents du foyer d'accueil médicalisé de Plaisance et se déplace auprès d'autres publics, personne âgées et personnes en situation de handicap dans tout l'Hérault.

• **DUO MUSICAL CHANTONS SOUS LA LUNE** : Joëlle et Anne ont monté 2 spectacles pour animer soirées, repas, fêtes...

- **CABARET COMIQUE** : spectacle plein d'énergie de chansons mises en scène

- **LE P'TIT BAL DU SAMEDI SOIR** : chansons d'hier et d'aujourd'hui pour danser

N'hésitez pas à nous contacter pour tous vos projets festifs !

## Des ateliers bien-être

▪ **ATELIER RELAXATION ET MÉDITATION** : détente globale et profonde, respiration pleinement ressentie, pour se relier à son être intérieur, se faire confiance ... En groupe ou en individuel sur demande.

▪ **JOURNÉES RELAXATION ET MÉDITATION dans la NATURE** : Si vous voulez relâcher vos tensions, libérer vos pensées, votre énergie, reprendre contact avec les éléments naturels : terre, arbres, ruisseaux, animaux, soleil, vent... grâce à une écoute intérieure, une respiration et un état d'esprit élargi, retrouver le temps de vivre et le calme intérieur, source de repos et de régénération. **Calendrier sur demande.**

▪ **SOINS ÉNERGÉTIQUES : séances individuelles sur RDV**

Alors si vous voulez en savoir plus ou participer à nos activités, n'hésitez pas à prendre contact. Pour recevoir directement les informations envoyez-moi votre adresse mail.

Anne Silvestre-Cagniard – 06 82 69 24 21  
silvestre.anne@gmail.com

Association Le Soleil et la Lune, 71, rue de Castres  
34610 Saint-Gervais-sur-Mare



# Yoga

Depuis plus de 10 ans, Hélène et Hervé Rosant, de l'association Un temps pour soi, basée à Lamalou-les-Bains, venaient donner un cours de yoga le mercredi soir à 18 h 30 dans la salle de l'ancien cinéma de Saint-Gervais-sur-Mare.

Depuis cette année, c'est l'association YOGA'MALOU & GO (pour Yoga, Lamalou et Grand Orb ; avec Catherine Marc, Caroline Théron et Carole Gayraud) qui prend la relève.

Carole Gayraud assurera le cours du mercredi à Saint-Gervais.

« J'ai commencé à pratiquer le Hatha Yoga il y a 8 ans, sur Paris tout d'abord, puis à Lamalou avec Hervé Rosant. L'envie de transmettre ce formidable outil de connaissance de soi tout d'abord aux enfants m'a conduite à suivre toute la formation et certification du RYE (Recherche sur le Yoga dans l'éducation) de 2016 à 2019.

Depuis 3 ans, je me forme avec Martyn Neal à Narbonne pour accompagner également les adultes. Le yoga que je propose est issu de la transmission de TKV Desikachar : les postures, la pratique du souffle et le chant sont utilisés dans le but d'apaiser les fluctuations du mental.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager avec vous cette belle pratique du vivre ensemble !

Renseignements 06 63 47 85 17.



## Collectif des associations

Le Collectif a poursuivi tout au long de l'année son travail de recueil et diffusion des informations, de coordination, d'animation de la vie locale. Les réunions périodiques permettent des échanges, des mises au point, une réflexion en commun par un contact direct irremplaçable. Un rappel toutefois : pour que la communication soit efficace, pour que les animations proposées soient annoncées largement et à temps, il est important de les transmettre suffisamment à l'avance aux différents partenaires :

- au Collectif : silvestre.anne@gmail.com. Le Collectif diffuse régulièrement le programme des activités, par mail, affiches et tracts
- à la mairie : mairie.stgervaismare@wanadoo.fr La mairie tient un planning des manifestations associatives et propose également des fiches de renseignements à compléter pour figurer sur le site internet municipal.
- à la Maison cévenole : mc.stgervais@orange.fr. Les manifestations annoncées à la Maison cévenole avant le 25 du mois paraissent dans l'agenda mensuel de Grand Orb.

La fête du 14 septembre a répondu cette année à une organisation différente. Il s'agissait d'innover pour renouveler l'intérêt du public, et aussi d'alléger la logistique liée au montage des barnums sur la place du Quai. Ainsi les animations pour les enfants se sont déroulées au cœur

du village et les démonstrations des activités des associations ainsi que la soirée ont eu lieu à la salle culturelle.

Le matin, Karine, de la Maison cévenole, a emmené enfants et ados à la découverte du village par le biais d'un jeu de piste au terme duquel la quinzaine de participants ont reçu un joli lot. L'après-midi, à côté du stand de maquillage qui plaît toujours autant, les enfants ont pu pratiquer quelques techniques de cirque, s'amuser sur un circuit de voitures à pédales et jouer aux "baby archers", tandis que dans le parc de la Pièce, trois animateurs initiaient les plus grands au "vrai" tir à l'arc. Les pompiers ont eu un succès particulier en emmenant les petits faire un tour de village au son de la sirène avant de leur faire manipuler la lance à incendie et pratiquer un massage cardiaque sur un nounours. Deux ambiances musicales très différentes : le traditionnel instant d'orgue à l'église, et l'animation de la batucada "Batida Viva". Le groupe de Lodève a contribué à attirer les gens à la fête, puis en fin d'après-midi à les emmener jusqu'à la salle culturelle.

C'est là qu'ont eu lieu les démonstrations de chant et de danse du Soleil et la Lune, de la Chorale de la Mare, de Sports au canton, toutes chaleureusement applaudies par un public nombreux qui a également apprécié le repas proposé par les producteurs de la boutique L'Escale fermière. A suivi la soirée dansante animée avec brio par le duo FM de l'orchestre Franck M.

Globalement, cette journée a été une réussite. Une réserve pourtant : si nous avons économisé tout le travail de montage et démontage des barnums, animer deux lieux – le Quai et la salle culturelle – demandait la présence de beaucoup de participants. Or nous avons une fois de plus constaté que nous manquions de bras et que les bénévoles présents ont dû se démultiplier.

Le Collectif des associations est devenu une structure juridique loi 1901 en 2012, mais ce regroupement des associations est né en 2000, dans le but " de favoriser les échanges associatifs et la mise en place de projets communs ", comme le disent ses statuts. 20 ans, cet anniversaire mérite une belle fête, et sera, nous l'espérons, l'occasion de réveiller cette ambition d'agir collectivement. Nous espérons que chaque association aura à cœur de participer aux réunions (une par trimestre) et d'apporter son aide concrète à l'organisation et au déroulement de la prochaine fête.

Nous souhaitons à tous une belle année 2020.



## Chorale de la Mare

Voilà une année de plus passée ensemble dans notre commune. La chorale de la Mare vous remercie tous de votre présence et de votre soutien lors de ses prestations diverses.

Cette année, la fête de la Musique a été, comme depuis sa création, une belle réussite.

À cause de la météo, nous avons déplacé notre concert et soirée à la salle culturelle, mais malgré ce désagrément la fête était au rendez-vous pour tous.

Pour l'année qui vient, la Chorale continuera à organiser cette festivité du 21 juin et vous proposera d'autres concerts à thème.

Jean-Michel remercie tous les choristes pour leur investissement et vous invite à nous rejoindre si vous le souhaitez !

L'envie de chanter et de partager un moment agréable sont les seules conditions requises.

Les répétitions sont tous les mardis salle Moutou à 17 h 30.

En cette nouvelle année qui arrive, la Chorale de la Mare vous souhaite tous ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Jean-Michel BERNARD et ses choristes





# Acapmos

L'Association culturelle pour les arts, le patrimoine, la musique et l'orgue à Saint-Gervais-sur-Mare propose des actions pour la renommée de notre village, grâce à l'animation culturelle qu'elle réalise et à sa participation à la sauvegarde du patrimoine.

## Nos activités en 2019 :

**Une classe d'orgue** a été créée à Saint-Gervais par ACAPMOS :

Ouverte aux adultes et aux enfants, 12 élèves suivent chaque semaine les cours donnés par Paul Rodier, organiste à Bédarieux. La cotisation est de 35 € par an. Inscriptions à la Maison cévenole : 04 67 23 68 68.

Le 14 juillet 2019 a eu lieu en l'église de St-Gervais un concert exceptionnel, avec des interprètes de qualité : **Bernard Soustrot**, trompettiste international, et **Jean Dekyndt**, organiste des cathédrales de Montpellier et Béziers, directeur du conservatoire de Toulouse.

Le 21 juillet 2019 à Castanet-le-Haut : **les musiciens et chanteurs de Saint-Gervais** se sont déplacés en l'église de Saint-Amans-de-Mounis pour une prestation. Concert très apprécié par nos voisins.

Le 27 juillet 2019 à Saint-Gervais : **concert annuel** donné, pour votre plaisir et au profit du maintien de l'orgue, par les artistes saint-gervaisiens : orgue, soprano, chœurs et orchestre (avec clarinette, flûte, trombone, piano, trompette, harpe, scie musicale, harmonicas). Au programme : Mozart, Bizet, Schubert, Haendel, Strauss..., mais aussi des chants traditionnels.

Le 9 août 2019 : Dans le cadre du **Festival Voix d'Orgue**, nous avons accueilli à Saint-Gervais un très beau concert avec Anne Rodier (voix), Sara Avent (violoncelle) et Marc Chiron (orgue), trois interprètes superbes.

Le 8 septembre 2019 à la salle culturelle de Saint-Gervais : cette année ACAPMOS s'est ouverte au théâtre en invitant la **compagnie Baudracco**, dont les comédiens ont remarquablement interprété **Fanny**, chef d'œuvre de la trilogie de Marcel Pagnol. Les applaudissements ont témoigné de la satisfaction du public.

Le 14 septembre 2019 : participation à la Fête des as-

sociations avec **L'Instant d'orgue**, par Annie Cros-Zerby. Le public a pu apprécier la beauté des différents jeux de l'orgue de Saint-Gervais.

Le 30 novembre 2019 : « **Cantem Nadal ! Chantons Noël** ». Pour la 7<sup>e</sup> année, concert traditionnel de Noël, orgue et chants, par des Saint-Gervaisiens, avec la participation cette année de « La Passacaille ». Au programme : des noëls de chez nous, mais aussi d'ailleurs.

## Nos concerts pour 2020 :

Le dernier samedi de juillet à 21 h en l'église : concert des musiciens et chanteurs de Saint-Gervais-sur-Mare, donné au profit du maintien de l'orgue.

Si vous avez des enfants, des petits-enfants musiciens ou chanteurs, ou si vous êtes vous-mêmes musiciens, venez vite vous joindre à nous

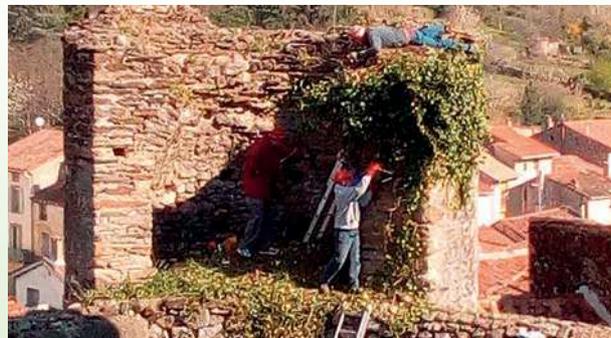
Le 1<sup>er</sup> samedi de décembre : concert de Noël, orgue et chant.

Nous vous tiendrons informés de nos autres manifestations.

## Autres Projets pour 2020 :

**Le châtaignier** : notre association se préoccupe du dépérissement du châtaignier dû à différentes causes, dont l'absence de coupes d'entretien. Nous avons proposé aux maires de la vallée de la Mare de faire deux stations tests pour chiffrer le prix de revient des coupes, faire une étude de marché pour s'assurer des débouchés et étudier une association des propriétaires ; tout cela, en accord avec Kleber Mesquida, président du conseil départemental, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie. Tous sont preneurs.

**Le château du Pioch** : En 2019 des fouilles archéologiques ont été réalisées par la Société archéologique des Hauts-Cantons dans les tours du château du Pioch. Elles ont confirmé que notre château est un patrimoine extrêmement intéressant. Son histoire débute au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècle lorsqu'il surveillait l'arrivée du chemin de Béziers. Notre association culturelle présentera un projet de restauration des deux tours.



## Castanet-le-Bas

En 2019 nous nous sommes réunis autour de bons repas et nous continuerons en 2020. Les villageois apprécient ces moments qui se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. Nous remercions toutes les personnes qui participent à ces événements. Nous vous souhaitons à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2020.



## La Maison cévenole

La Maison cévenole continue à déployer ses multiples activités, malgré des conditions plus difficiles : impossible en particulier de financer cette année un emploi saisonnier. D'où une réduction de l'amplitude du temps d'ouverture au public et, pour la salariée, la nécessité de jongler de façon souvent acrobatique pendant les mois de forte fréquentation, entre l'accueil et l'information du public et ses nombreuses autres tâches. Or 2019 a été une année riche en réalisations et en projets !

La Fête des vieux métiers du 20 juillet a connu un franc succès. La formule renouvelée a beaucoup plu : l'horaire en nocturne, plus adapté à la canicule, a permis de mettre en valeur, à la nuit tombée, une démonstration inédite chez nous : la coulée d'une cloche réalisée par Richard Salles, le fondeur d'Hérépian. Un maréchal-ferrant, une potière, un luthier ont élargi la gamme des artisans habituels. Des échoppes en bois, imaginées et construites par une équipe de bénévoles, ont permis d'exposer de nombreux outils. Voilà quelques-uns des atouts d'une belle après-midi festive autour des métiers et savoir-faire anciens et qu'il importe de faire vivre.

Autre temps fort de l'été : l'inauguration, le samedi 10 août, du chemin des Nières. Plus de 120 personnes ont parcouru, en même temps que cet itinéraire patrimonial, les dix ans de chantier qui l'ont remis en état. Les principaux acteurs de cette rénovation, Jean-Claude Alary, Marie-Jo Francart-Marty, Gabriel Gondard, se sont faits guides : ils ont présenté les lieux et leur histoire, et rappelé les stages et les journées de travail qui ont permis de restaurer les murs en pierre sèche, le secadou, la chapelle de Saint-Laurent-de-Féreyrolles. Jean-Luc Falip et Guillaume Dalery, délégué au tourisme à Grand Orb, ont pris acte du bel investissement

de tant de bénévoles au service de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine.

Pour la Journée du Patrimoine du 21 septembre, déception. Un circuit avait été préparé sur le thème de l'eau : captation, distribution, fontaines, systèmes de puisage et d'arrosage, installations d'une ancienne tannerie..., mais à l'annonce d'un probable épisode cévenol il a fallu annuler la visite. Ce n'est que partie remise !

La météo a été plus favorable le 27 octobre. La Castagnade a été une grande réussite, avec 35 exposants, et 200 kg de châtaignes pour alimenter les deux grilloirs et l'atelier de confiture de châtaignes.

Les activités habituelles se sont poursuivies : visites de Neyran le jeudi matin en juillet et août pour les Rendez-vous au Pays, visites de Saint-Gervais et du musée du Bousquet d'Orb dans le cadre du Réseau des musées, plusieurs visites sur demande de divers groupes, y compris un groupe d'écoliers, stages (vannerie et murs en pierre sèche), expos (Forecast, château du Pioch).

L'information du public, extérieur ou local, reste un point fort : accueil des visiteurs (touristes, randonneurs, pèlerins, curistes), réédition d'un flyer présentant le musée et d'un livret d'informations touristiques actualisé sur Saint-Gervais, affichage, utilisation des réseaux sociaux, collaboration avec le Collectif pour une diffusion aussi large que possible des événements et manifestations.

Nous continuons à améliorer notre muséographie, en combinant une présentation agréable à l'œil et la mise en valeur de nos collections. Ainsi nos vitrines exposent maintenant des objets tirés de l'ombre de notre réserve, selon le rythme des saisons : jardinage et arrosage, moisson, lessive, temps des châtaignes et

des champignons...

Nous nous sommes lancés également dans un projet ambitieux, celui de réaménager la salle d'archéologie. Il s'agit de présenter nos deux sites médiévaux, Neyran et Saint-Laurent, de façon à compléter une visite ou à en donner l'idée et l'envie. Depuis janvier, nous travaillons avec la mairie de Saint-Gervais et les responsables du patrimoine du Pays (Pays Haut-Languedoc et Vignobles), du Parc (Parc naturel régional du Haut-Languedoc) et du Département pour étudier les aspects techniques et financiers de l'entreprise. Les archéologues qui ont mené les fouilles du castrum de Neyran sont parties prenantes dans ces réflexions, et pensent pouvoir nous proposer également un livret grand public sur Neyran.

Le travail est multiple, nos missions, nombreuses, demandent beaucoup de temps et d'énergie. De nouveaux bénévoles ont rejoint les troupes et apportent une aide efficace. Malgré les réussites, nous restons souvent en deçà de ce que nous aimerions accomplir. Par ailleurs notre convention avec Grand Orb prend fin en 2020, année d'élections municipales dont les résultats affecteront également l'intercommunalité. D'où pour nous une incertitude, et une urgence à nous remobiliser et à faire appel au soutien le plus large. Venez à l'assemblée générale, qui se tiendra au début de l'année. Le conseil d'administration et le bureau, amputé de plusieurs membres pour des raisons diverses, ont besoin de renforts. Pensez à acquitter votre cotisation si vous êtes adhérent, adhérez si vous êtes sympathisant, votre participation financière vous permettra de recevoir notre lettre périodique, qui vous amènera peut-être à un soutien plus actif. Le territoire que nous partageons et aimons mérite l'engagement de tous.



Fête des vieux métiers 2019 - coulée de cloche



Inauguration du sentier des Nières du 10/08/2019  
Vue de la chapelle de St Laurent



# Amicale des sapeurs-pompiers



Chaque année, vous nous réservez un accueil d'une grande convivialité lors de notre passage pour vous présenter le calendrier des sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-sur-Mare.

Aussi, je profite de ce billet pour re-

mercier la municipalité, les commerçants de Saint-Gervais et les partenaires qui nous aident à monter nos différentes manifestations. Surtout, merci à vous tous de votre présence à nos différents événements, comme notre macaronade du 13 Juillet ou encore notre loto du 31 décembre, et de vos différentes marques d'affection tout au long de l'année.

Vous retrouverez bien entendu toutes ces manifestations tout au long de l'année 2020.

Au cœur de nos Hauts-Cantons, les

sapeurs-pompiers volontaires restent un des trop rares services publics. C'est pour cela que nous ne pouvons qu'encourager toute personne disponible et motivée, jeune ou moins jeune de Saint-Gervais-sur-Mare, mais aussi des communes alentour, à rejoindre notre grande famille afin d'assurer la pérennité des secours et la continuité de nos missions à venir. N'hésitez pas à pousser la porte de la caserne pour nous rencontrer.

Au nom du bureau de l'amicale et de tous les sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-sur-Mare, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2020.

Le président de l'Amicale, Fabien ESTRUCH

Le président de l'Amicale, Fabien ESTRUCH

## APE

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école primaire est une association à but non lucratif (loi 1901). Elle mène des actions tout au long de l'année scolaire afin de récolter de l'argent pour réaliser des projets et soutenir financièrement l'école (sortie scolaire, achats de matériels, bus...).

Le nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le mardi 1er octobre à 17 h, au sein de l'école. Les nouvelles élues sont : - Mme Bourdon Aurélie (secrétaire) ; Mme Albina Delphine (trésorière) ; Mme Sauterel Anne-Liese (vice-trésorière) et Mme Parténico Audrey (présidente).

Voici le programme des événements envisagés pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Fin octobre/début novembre : Halloween
- Dimanche 17 novembre : loto (avec bons d'achats)
- Courant décembre : préparation d'un marché de Noël, en lien avec l'école
- Dimanche 8 mars : loto (lots et bons d'achats)

- Courant mai : vide-grenier
- Courant juin : fête de fin d'année en lien avec l'école

L'APE remercie tous ceux qui s'investissent et participent aux actions menées par l'association, dans le but d'apporter un plus à notre école et à nos enfants. Tous les parents, grands-parents, amis, familles,... sont les bienvenus pour nous apporter un coup de main lors de nos diverses manifestations.

Sans vous nous ne pouvons rien !

Nous remercions également la municipalité, l'équipe pédagogique et les autres associations pour les services rendus.

N'hésitez pas à nous joindre si vous avez des questions, et faites-nous part de vos idées.

Bonne et heureuse année 2019 à tous.  
Le bureau de l'APE

## Gaule minière de la Mare

L'AAPPMA, la Gaule minière de la Mare, dépend de la fédération de pêche 34.

Le travail de l'association est permanent, avec bien sûr un pic pendant les mois d'ouverture de la pêche en 1re catégorie.

Cette année, en collaboration avec la municipalité, l'association a eu le plaisir d'accueillir le congrès départemental de la Fédération de pêche de l'Hérault présidé par Gilles Grégoire en présence de nombreuses personnalités et présidents d'association du département (33 sociétés de pêche).

Gestion du bassin versant de la Mare

- pêche électrique
- alevinages
- réserves
- no kill
- vente de cartes de pêche

Aucun coût pour intégrer l'association, hormis être en possession d'une carte de pêche à jour.

Nous recensons 190 adhérents.

Gilles Causse, président,  
élu au conseil d'administration de la fédération de pêche de l'Hérault – 06 89 97 89 29



## Sports au canton

Notre association connaît une constante augmentation de son nombre d'adhérents (91 pour la saison 2018/2019, 80 pour 2019/2020 alors que les inscriptions sont toujours en cours à l'heure de la rédaction de cet article, ce qui confirme la tendance !). Nous nous en réjouissons, car cela nous conforte dans notre idée de proposer des activités de qualité accessibles pour le plus grand nombre, dans un esprit de convivialité.

Nous proposons encore cette année un panel de sports très varié, avec du badminton le lundi, de la zumba kids, gym douce, zumba et renforcement cuisses-abdos-fessiers le mardi, du cirque le mercredi et le retour de l'activité escalade. Ces 2 dernières activités ont été tellement plébiscitées qu'il nous a fallu mettre en place 3 créneaux horaires au lieu des 2 prévus pour l'escalade et 2 créneaux au lieu d'un pour le cirque, afin que toutes les personnes intéressées puissent y participer. Par contre les cours de salsa/bachata ont été annulés, faute de participants.

C'est pour nous un grand plaisir lorsque nous consta-

tons que notre dévouement associatif est récompensé par l'engouement manifesté par nos adhérents.

Nous vous souhaitons une année pleine de sports et pour tous renseignements n'hésitez pas à aller sur notre page Facebook, nous contacter par mail [sport-saucanton@gmail.com](mailto:sport-saucanton@gmail.com) ou par téléphone au :

06 76 60 50 09.



## Mècle ensemble

Au début de cette année 2019, nous avons mis à l'honneur, à l'entrée de Mècle, un vieux pressoir, mémoire du passé, du labeur et du savoir-faire de nos anciens. Avec le temps, notre village évolue, les vignes ont disparu, les familles vont et viennent. Aujourd'hui de nombreuses maisons s'ouvrent et se rénovent... Le village renaît.

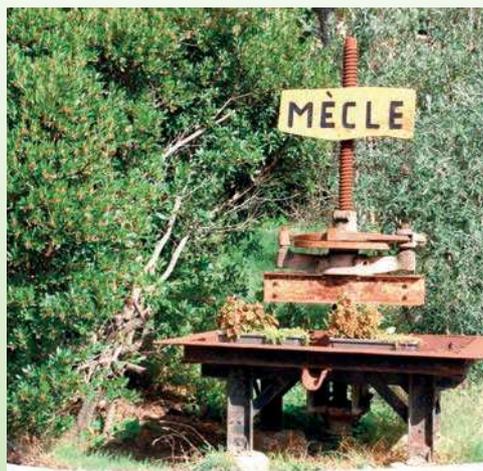
Bienvenue à tous les nouveaux Mèclois, résidents ou vacanciers, chacun apportant ses idées, son dynamisme, sa bonne humeur.

Justement, le 17 août, Michel, vigneron dans le Vaucluse, et son épouse Sylvie, nous ont offert une belle

soirée dégustation de leur vin. Un grand moment de découverte de leur terroir, de leur travail, et un très bon vin qui fut fort apprécié ... en clin d'œil à nos anciens si fiers eux aussi du produit de leurs vignes.

D'autres soirées ou activités ont été renouvelées : les soirées soupes et châtaignes, la moisson, la fête du battage, la fête du village... Merci à Régis notre DJ de donner à nos soirées tout leur entrain !

Chacun apporte son souffle de renouveau pour que Mècle continue à nous offrir ces bons moments de partage que nous aimons tant.





## Le Dyn'hameau de Rongas

**Octobre 1969 – octobre 2019  
50 ans déjà... : Un peu d'histoire !**

Cette année nous fêtons les 50 ans de notre association !

Tout a commencé après la guerre, des bals étaient spontanément organisés sur la place de la croix du village... un accordéon, quelques voix, et c'était parti : le hameau ne manquait pas une occasion de faire la fête...

Mais pas d'association !

Une poignée de jeunes Rongasols menée par M. Marcel Azais décide alors de monter une association pour que la fête se perpétue.

C'est ainsi qu'en octobre 1969 naissait « le Cercle de Rongas » avec pour but d'établir des rapports de bon voisinage et de créer, entre tous les habitants, des liens de solidarité et de mutuelle sympathie par l'organisation de réjouissances et de fêtes publiques.

Ce fut le début d'un très grand succès avec plus de 300 participants au repas d'été, des orchestres de folie, des tours de ville à n'en plus finir pour la fête du mois d'août... Bref, la belle époque, comme peuvent nous la raconter encore ces quelques « anciens jeunes » pleins de fierté et d'émotion dans les yeux.

Hélas, comme toute association, elle s'est peu à peu essoufflée avec les années et a connu quelques pauses... Mais c'était sans compter avec la volonté des bonnes âmes des Rongasols pour faire revivre le village. C'est ainsi que beaucoup de présidents ont succédé à M. Azais...

Impossible de tous les citer, mais j'aurai cependant une pensée particulière pour notre amie Monique Agulhon qui nous a malheureusement quittés cette année et qui s'était investie avec beaucoup de dévouement et de dynamisme pour son village. Sa bonne humeur et son sourire vont nous manquer, nous ne l'oublierons pas !

Aujourd'hui, malgré quelques interruptions les activités continuent...

En renommant notre association le « Dyn'hameau de Rongas », nous avons voulu lui donner un nouveau souffle et faire que celle-ci connaisse encore quelques belles années de manifestations.

Deux repas sont organisés durant l'été, tel que le fameux moules-frites qui nous permet de nous retrouver dans notre cour de l'ancienne école, chère aux Rongasols/ Ce début des festivités est toujours un grand succès en toute simplicité !

Le repas du mois d'août a été très apprécié par tous, une pure réussite dans une superbe ambiance, même si nous

ne sommes qu'en petit comité. Les Rongasols sont de bons fêtards !

Pour Halloween, le succès a été également au rendez-vous ; les monstres, sorcières et petits chenapans se sont régalés dans les rues du village pour la cueillette des gourmandises. Même les aînés se sont fait un plaisir de venir déguster la soupe de courge, belle occasion de se rencontrer et de parler aux plus jeunes de leurs souvenirs de jeunesse.

Nous sommes heureux de constater que cette année nous avons affiché une bonne participation, ce qui vaut le meilleur des encouragements. Cela suffit pour nous satisfaire et nous permet d'ores et déjà de dire que le bilan 2019 est encore une réussite. Maintenant, un défi se présente à nous, assurer la pérennité...

Pour ce qui concerne les membres du comité, je dois dire que je suis assez fier de cette équipe alliant complémentarité, engagement et responsabilité. Je tiens à leur tirer un coup de chapeau, car ce n'est pas toujours évident de combiner vie de famille, professionnelle et associative.

Enfin, je terminerai par ce qui, à mon sens, est la condition sine qua non pour que notre association continue à vivre sereinement : la contribution et la participation de vous tous, sans quoi rien ne serait possible. Le comité remercie vivement toutes les personnes ayant d'une façon ou d'une autre apporté leur aide à la réalisation de ces animations.

Sont également remerciés tous les participants qui par leur présence ont permis ces bons moments dont la vocation est d'entretenir la convivialité et de maintenir une âme particulière à notre village.

Je précise que la vie du hameau dépend de nous tous. Vous l'avez constaté par vous-même, votre comité, avec votre participation, souhaite la rendre encore plus conviviale et plus agréable.

Aussi, nous vous rappelons que ses portes vous sont ouvertes. Les bonnes volontés pour nous aider à préparer et réaliser des manifestations et nouvelles animations sont donc les bienvenues. Par conséquent, j'invite celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas à nous rejoindre.

Un grand merci à vous tous qui nous soutenez et nous faites confiance à travers votre présence.

Le Président, le bureau et tous les habitants de Rongas souhaitent à tous les lecteurs une très bonne année 2020.

Le président - Jean-Marc AUBAGNAC

## Correspondant Midi Libre

Pour vos informations à transmettre au Midi Libre, vous devez contacter Bruno Bousquet, correspondant local, qui est accrédité pour recevoir toute information concernant la commune (associative, municipale, sportive ou autre). Pour le carnet (naissances, décès), il faut vous adresser directement à l'agence de Béziers au 04 67 09 16 78.

**Bruno Bousquet : 04 67 23 07 22 – 06 71 37 96 55**  
bruno.bousquet@free.fr



# Animations à Saint-Gervais en 2020

(selon les informations connues en mairie au 17 octobre 2019, susceptible de modifications)

<b>JANVIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> janvier : loto salle Moutou (Comité des fêtes)</li> <li>• 4 janvier : concert à la salle du cinéma (Chorale de la Mare)</li> <li>• 11 janvier : cabaret de la nouvelle année (élèves) et karaoké pour tous dans la salle du cinéma (Le Soleil et la Lune)</li> <li>• 19 janvier : loto salle Moutou (Boule de la Mare)</li> <li>• 26 janvier : loto salle culturelle 15 h (paroisse)</li> </ul>
<b>FÉVRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 février: loto salle Moutou (Sport au Canton)</li> <li>• 15 février : soirée de la Saint Valentin salle culturelle (Association JLF)</li> <li>• 23 février : loto salle Moutou (Comité des fêtes)</li> </ul>
<b>MARS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 mars: loto salle Moutou (Association des parents d'élèves de l'école primaire)</li> <li>• 15 mars : élections municipales (1<sup>er</sup> tour)</li> <li>• 22 mars : élections municipales (2<sup>nd</sup> tour)</li> </ul>
<b>AVRIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 avril: loto salle Moutou (Association des résidents du Château de la Roche)</li> <li>• 18 avril : loto salle culturelle (Comité des fêtes)</li> </ul>
<b>MAI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 mai : cérémonie commémorative</li> </ul>
<b>JUIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 juin : fête de « Grandir Ensemble »</li> <li>• du 6 juin au 6 juillet : expo « Grandir Ensemble » dans le village</li> <li>• 20 juin : cabaret de l'été (Le Soleil et la Lune)</li> <li>• journées du patrimoine</li> <li>• 21 juin : fête de la musique (Chorale de la Mare)</li> <li>• 27 juin : journée conviviale de rencontre salle culturelle (Association JLF)</li> </ul>
<b>JUILLET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 juillet : macaronade des pompiers au stade avant le feu d'artifice</li> <li>• 13 juillet : bal (Comité des fêtes) - Feu d'artifice (mairie)</li> <li>• 14 juillet : loto (Comité des fêtes)</li> <li>• 18 juillet (en nocturne) : fête des vieux métiers (Maison Cévenole ATP)</li> <li>• 25 juillet : concert des musiciens et chanteurs de St-Gervais, église à 21 h (Acapmos)</li> <li>• 26 juillet : fête du battage à Mècle (Mècle Ensemble)</li> </ul>
<b>AOÛT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août : fête locale (Comité des fêtes)</li> <li>• 8 août : fête de Rongas (Dyn'hameau de Rongas)</li> <li>• 8 août : concours de boules lyonnaises (Boules de la Mare)</li> <li>• 9 août : fête des Nières (Vivre aux Nières)</li> <li>• 14 août : fête de Mècle (Mècle Ensemble)</li> <li>• Fin août : commémoration cérémonie Canitrot</li> </ul>
<b>SEPTEMBRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fête des associations : 20 ans du collectif</li> <li>• journées du patrimoine</li> </ul>
<b>OCTOBRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 octobre : fête de la Châtaigne (Maison Cévenole)</li> <li>• Reprise des lotos les dimanches salle Moutou jusqu'en mars 2021</li> </ul>
<b>NOVEMBRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 novembre : journée conviviale avec loto salle culturelle (Association JLF)</li> <li>• 11 novembre : cérémonie commémorative</li> </ul>
<b>DÉCEMBRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• samedi 5 décembre : concert de Noël, église à 15 h 30 (Acapmos)</li> <li>• 6 décembre : marché de Noël</li> <li>• 31 décembre : loto des Sapeurs-pompiers</li> </ul>



# Hébergement\*

## CHAMBRES D'HÔTES

<b>CHEZ CAMILLE</b>	Bruno Bousquet - 8 place du quai	04 67 23 07 22
<b>LA BRUYERE</b>	Brigitte TRAPP - 5 rue de la Marianne	06 35 25 27 65
<b>L'ORTENSIA</b>	Line et Mathieu Vidal - rue du Château	04 99 42 00 91

## GÎTES

<b>MAIRIE Logis verts - Gîte Le Chalet</b>	Rue de Castres	04 67 23 60 65
<b>Camping LE CLOCHER DE NEYRAN</b>	Mme DUFAY Nathalie Les Bouissounades	04 67 23 64 16

\*Cette liste n'est pas exhaustive. Elle concerne les hébergeurs de la commune qui ont émis le souhait d'être sur le site <http://www.stgervaisurmare.fr>, ont accueilli la commission municipale pour validation de leur demande et sont à jour de leurs déclarations.

# Point d'information touristique

## Maison cévenole, musée d'arts et traditions populaires

de Saint-Gervais-sur-Mare, 12 rue du Pont - 04 67 23 68 88 / 06 42 71 61 95 - mél : mc.stgervais@orange.fr  
Facebook : Maison cévenole - Blog et site : [www.saintgervais-hautlanguedoc.fr](http://www.saintgervais-hautlanguedoc.fr)

# Memento pratique

## ENTREPRISES ET ARTISANS

<b>Pisciculture - L'ÉcHo des Sources</b>	- Christine CARRIÈRE - 2, route de Castanet	04 67 23 65 48
<b>Maçonnerie-rénovation</b>	- Alain SEGUI - 12, route de St-Gervais	04 67 23 93 89
<b>Électricité générale</b>	- Jean-Luc SAUTEREL	04 67 23 65 43
<b>La Boite à Services</b>	- Noël DUFAY	06 87 37 91 08
<b>Ranch de la Mare</b>	- Amor NOURI - rue de la Marianne	04 67 23 68 49
<b>Informatique</b>	- Yves GRANIER - 15, route de Lacaune - Castanet-le-Bas	06 83 56 65 19
<b>Ramonnage robotisé</b>	- MITARAM	06 24 15 53 30
<b>Atelier des Remparts</b>	- M. CHAPUIS et M. GIGNET - Le Pioch	06 81 29 23 90
<b>Plomberie</b>	- Christophe MAURIN - 3, rue de Boussagues	06.64.96.41.51

## URGENCES – SANTÉ

◆ Gendarmerie	_____	17 ou 04 67 23 60 25
◆ Pompiers	_____	18 ou 04 67 23 61 07
◆ SAMU	_____	15
◆ Ambulances blanches, taxi,	Christophe ROQUES _____	04 67 23 60 57
Pompes funèbres	gérante Tatiana Roques _____	04 67 23 60 57
◆ Médecin	Renaud MAUREL _____	04 67 23 60 51
◆ Infirmiers, infirmières	Karine MARQUEZ _____	06 32 21 88 12
	Gregory CNIGNIET _____	09 80 58 21 96 - 06 27 74 03 41
◆ Kinésithérapeute	Carlos RIVERO _____	04 67 95 40 44
◆ Podologue	Caroline CHANFORAN _____	06 23 04 07 80
◆ Pharmacie des 13 vents	Clara Guevara, Marta Guevara _____	04 67 23 60 42
◆ Polyclinique des Trois vallées	_____	04 67 95 56 56
◆ Service des solidarités de Bédarieux	ancienne antenne médicosociale départementale rendez-vous obligatoire _____	04.67.67.47.10
	sauf pour maison de l'autonomie (dossier APA) _____	04.67.67.41.40

## COMMERCES – SERVICES

<b>Boulangerie - Pâtisserie</b>	- Sébastien LETOUZEY - rue de la Marianne _____	04 67 23 65 65
<b>Épicerie - Alexandre</b>	- Myriam TAFANI - rue de la Marianne _____	06 71 39 31 03
<b>Espace coiffure</b>	- rue de Castres _____	04 67 23 69 87
<b>Café - Brasserie - Le Saint-Gervais</b>	- Jennifer et Gérald GRAU - place de l'église _____	04 67 23 61 98
<b>Pizzeria - Le Christina</b>	- Christine HAON SAUVAGNAC - place du quai _____	04 67 23 97 88
<b>Production de légumes bio et confitures</b>	- Céline PUYGRENIER _____	06 86 60 94 50
<b>Camping-restaurant</b>	- Nathalie DUFAY _____	04 67 23 64 16
<b>Charcutier</b>	- Christian ALLIES - marché hebdomadaire _____	06 87 33 56 59
<b>Coquillages - Plats cuisinés</b>	- Jean-Philippe VARO _____	06 87 87 41 68
<b>Fruits et légumes, plats cuisinés</b>	- Stéphanie et J.F. Thomas - marché hebdomadaire _____	06 82 19 53 22
<b>Produits du terroir-fromages</b>	- Marie-Jo Bardou - marché hebdomadaire _____	06 08 07 99 32
<b>Restaurant</b>	- L'Ortensia, Domaine de la Pièce _____	04 99 42 00 91
<b>Correspondant Midi Libre</b>	- Bruno BOUSQUET - bruno.bousquet@free.fr _____	06 71 37 96 55
<b>ADMR</b>	- Bédarieux _____	04 67 23 25 59
<b>Présence verte</b>	_____	04 99 74 37 00



Les Nières



Castanet-le-Bas



Rongas



Mècle